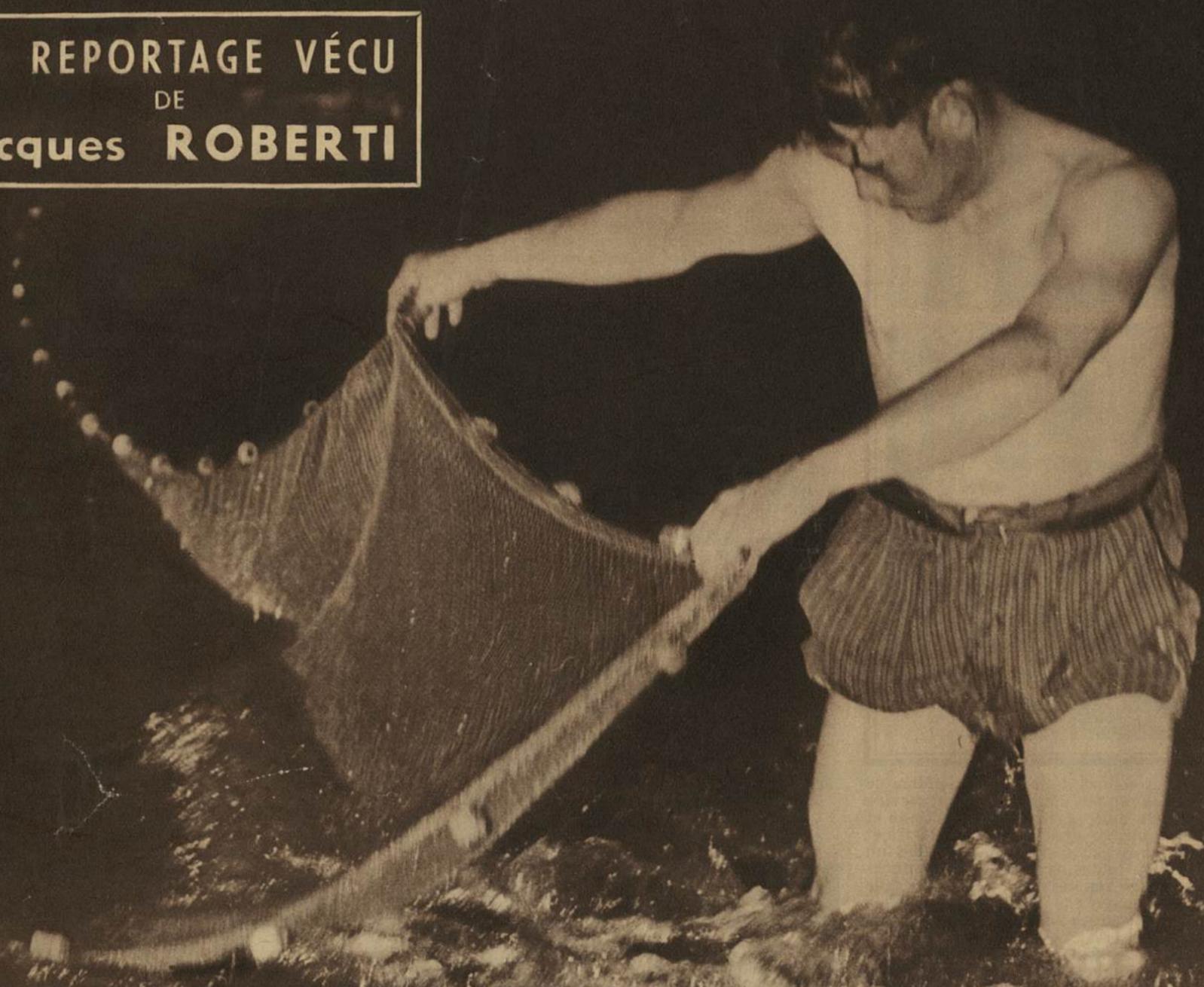


N° 512 - Jeudi 18 Août 1938 - 1 fr. 75

# DETECTIVE

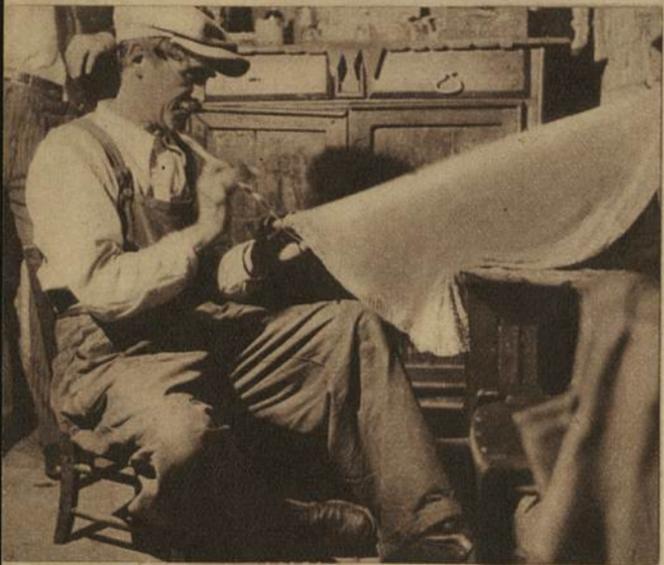
UN REPORTAGE VÉCU  
DE  
Jacques ROBERTI



Les  
"BRACONS"

Une documentation photographique  
exclusive de Marcel CARRIÈRE sur  
LA VIE DANGEREUSE DES  
BRACONNIERS D'ORLÉANS

de la  
LOIRE



**C'**EST par les coches de la Loire que Mme de Sévigné se rendait en Bretagne. Un service de bateaux existait alors entre Orléans et Nantes ; on couchait à terre ; le trajet durait quatre jours et demi et coûtait un

louis d'or par tête ; toutes les vues panoramiques d'Orléans, Blois, Tours représentent des flotilles de bateaux marchands amarrés le long des quais. Mais cette navigation était irrégulière : on partait, on n'était jamais sûr d'arriver. Aussi, quand la Loire eut à compter avec la concurrence des voies ferrées, le commerce, qui demande exactitude et régularité, désapprit la route du fleuve ; le petit peuple des marinières, si libre, si joyeux, disparut en peu de temps et ses belles chansons, dont les couplets ricochant sur l'eau parvenaient, nets et purs, jusqu'aux promeneurs des berges, s'éteignirent pour toujours.

Mais l'âme des marinières revit en quelques hommes pour qui la Loire sera toujours et la mère nourricière et la confidente et l'amie. Ils connaissent tous ses secrets et ses caprices ; ils l'aiment comme le paysan aime sa terre et dépérissent dès qu'ils sont loin d'elle. Coupeurs d'osier, dragueurs de sable et aussi, et surtout, ces braconniers d'eau douce, ces bracos que la loi condamne, mais à qui, au mépris de la froide morale du Code, nous ne pouvons refuser notre sympathie, voire même notre amitié.

De Gien à Tours, le plus réputé des bracos, c'est Gaston B..., dit Balta, citoyen d'Orléans. A douze ans, dès sa sortie de l'école, il a choisi cette profession, où d'emblée il est passé maître, étonnant par son adresse, son savoir-faire et ses ruses, tous les vieux de la vieille. Gaston est né braco comme d'autres naissent poètes.

— Au temps jadis, pour sûr, dit-il, j'aurais été marinier. Mais il faut vivre avec son temps. Au lieu d'avoir un bel uniforme, une casquette à galon d'or et d'être salué avec respect par toute la maréchaussée, je m'habille d'un pantalon de toile bleue et d'un chandail, l'été j'ai des espadrilles, l'hiver des sabots,

et Messieurs les gardes-pêche, Messieurs les gardes-forestiers, Messieurs les agents et Messieurs les gendarmes ne se découvrent pas quand ils verbalisent contre moi, braco de la République...

Il n'a jamais quitté « sa » Loire. Sur la rive gauche du fleuve, à Orléans, il habite une petite maison basse, dans cette vieille rue Tudelle, qu'empuantissait naguère une tannerie et que les égouts, aujourd'hui encore, parfument de senteurs fortes.

C'est là que je vais voir Gaston, l'autre matin. Accrochés aux murs d'un couloir, ses « outils » finissent de sécher. A voir tant de filets de toutes sortes, on croirait entrer dans le logis d'un pêcheur de Concarneau. Gaston lui-même travaille dans sa chambre, assis sur un tabouret, près d'une fenêtre étroite qui s'ouvre comme un soupirail au ras du sol. De son aiguille, d'un mouvement rapide et rythmique, il tisse les mailles d'un filet. Floconneuse, la robuste dentelle s'amoncelle à ses pieds. Il lève la tête.

— Salut, mon gars. Je suis au boulot depuis trois heures. J'ai assez bossé. Si on allait faire une petite balade au bord de l'eau.

— Gaston, lui dis-je, tu as des mains de dentelière...

Ce compliment lui va droit au cœur. Un sourire éclaira son visage maigre, tanné comme celui d'un marin.

— Oui, me répond-il, pour faire un filet, à moi le pompon. Mes engins sont solides comme l'acier, légers comme la plume. Tiens, le filet qui sèche dans le couloir... trente-quatre mètres de long... il ne pèse pas plus de quatre kilos. J'ai mis trois mois à le faire. Dans un magasin, je l'aurais payé au moins deux mille francs.

Il se lève. Sec comme un échalas, mais souple et bien musclé, l'âge ne l'a pas voûté et les longues nuits passées dans l'eau froide n'ont pas raidi ses membres.

— Pas trop déjeté, pour mes cinquante-deux piges ? Un coup de rouge et l'on part.

Dans le couloir, il caresse de ses mains rudes, avec une douceur presque touchante, les éperviers et les filets, blondes tapisseries sur la muraille brune.

— Celui-là, je panserai ses blessures. Tu vois, une dizaine de mailles sont rompues. C'est fort pourtant, mais quand ça s'accroche dans les pierres, quand ça passe au fond de l'eau sur un tesson de bouteille, plus coupant qu'un rasoir, le mal est fait.

Au bas de la rue Tudelle, nous longeons le quai, nous passons devant le vieux pont Royal. La nappe argentée du grand fleuve s'oublie en méandres autour des îles de sable.

— La Loire s'endort... me dit Gaston.

De l'autre côté de l'eau, sur la rive droite, la ville, dominée par le beffroi, les tours pesantes de la haute cathédrale et les clochers des paroisses, nous apparaît, enveloppée d'un brouillard léger qui lui donne les teintes effacées et douces d'une ancienne estampe. A Saint-Charles, nous abandonnons la route, dégringolons un sentier à pic et nous voici au bord

de l'eau, parmi les rouches. Des hommes sont couchés dans les herbes et lézardent au soleil. Ce sont les frères de la côte ! Gaston me les présente : « Mes collègues... »

Il me désigne un gros gaillard aux joues vermeilles : — Celui-là, c'est un nouveau venu. Il travaillait dans une autre ville...

— Oui, confirme l'homme, j'ai braconné plus de dix ans à B..., une chouette petite ville, où je me plaisais bien. Mais, le mois dernier, j'ai été victime d'une injustice si criante que je suis parti dans un autre bled.

Et il me raconte son histoire :

— Chaque matin, à un poissonnier des halles, je vendais la belle friture que j'avais pêchée la nuit à l'épervier. Six balles à la livre. Le marchand, lui, la revendait douze balles à ses clients. Un jour, comme je sortais des halles, une belle dame m'aborde et me dit comme ça : « Mon ami, vous ne pourriez pas m'apporter tous les vendredis deux livres de goujons ?... » J'accepte et le surlendemain j'arrive chez la dame qui habitait une superbe maison à porte cochère. « Deux livres à huit francs, ça nous fait seize francs », que je lui dis. « Il y a erreur, qu'elle me répond. Je sais que vous vendez votre poisson six francs la livre aux halles. » — « Mais aux particuliers, je le cède à huit francs. Soyez raisonnable, vous y gagnez encore... » Mais elle ne veut rien entendre, elle gémit que la vie est chère, que tout « raugmente », et patati et patata. Là-dessus, v'la le mari qui s'amène, un bonhomme tout chauve, avec un nez pointu, des lunettes d'or et des moustaches de chat. Il marchandise, lui aussi, et crie misère, si bien que je fais une réduction de vingt sous...

— Tu gâchais les prix, Narcisse, déclare Gaston.

— Trois, quatre mois, reprend Narcisse, je m'en vas tous les vendredis porter mes pescales à la belle dame. Un soir, comme je lançais mon épervier, je me fais riper par deux gardes-chasse. Mauvaise affaire, j'étais en récidive. Je comparais devant le tribunal et qui est-ce que je vois juché sur l'estrade ? Mon bonhomme aux lunettes d'or et aux moustaches de chat. C'était le président, pas moins. Chouette ! que je me fais, il ne sera pas sévère. Pensez-vous ! Il me colle quinze jours et deux cents francs d'amende. Je tire mes quinze jours et, en plus, je me tape de la contrainte par corps. Enfin je décarre du ballon et, le vendredi qui suivait, j'arrive chez mon président avec mes deux livres de goujons. C'est la dame



Le geste auguste du...  
"braco"... L'épervier,  
s'est envolé...  
Comme un sombre oiseau de proie,  
il va, entre deux eaux,  
refermer ses ailes...  
Petits poissons deviendraient grands  
si le dieu de la pêche interdite leur prêtait vie...

qui me reçoit : « Mon brave, qu'elle me dit, je n'ai plus besoin de vous. » Et elle me ferme la porte au nez. Le jour même, j'apprenais que c'était mon collègue Hippolyte qui vendait les goujons à la présidente. J'ai été écœuré, j'ai quitté la ville.

Gaston était sincèrement indigné.

— Voilà la justice ! dit-il. C'est pas bien propre.

Puis, se tournant vers un petit homme grisonnant, pauvrement vêtu :

— Et toi, mon pote, ça s'arrange-t-il ton affaire de contrainte par corps ? T'as fait les démarches ?

— Oui, mais ça n'a servi à rien.

— C'est formidable, s'écria Gaston en me prenant à témoin. La loi dit en toutes lettres que pour les indigents la durée de la contrainte sera réduite de moitié. Toi, Arthur, comme t'es indigent, tu ne dois faire qu'un mois au lieu de deux.

Mais Arthur tire deux papiers crasseux d'un antique portefeuille.

— Tiens, v'là les réponses. La mairie d'Orléans m'a bien délivré un certificat d'indigence « pour servir et valoir ce que droit » ; mais la préfecture dit que c'est pas vrai, que je suis pas indigent. Lisez ça.

Et il nous tend cette feuille :

#### PRÉFECTURE DU LOIRET

Comptabilité départementale  
3<sup>e</sup> Division.

*L'indigence du nommé X... doit, aux termes de l'article 420 du code d'instruction criminelle, résulter d'un certificat délivré par le maire et approuvé par le préfet, et d'un extrait du rôle des contributions attestant que l'intéressé paye moins de 6 francs d'impôts.*

*Le nommé X... étant imposé à 12 fr. 70 à la contribution mobilière ne peut bénéficier de la réduction de la durée de la contrainte par corps.*

Pour le Préfet du Loiret :  
Le Conseiller de préfecture.  
Illisible.

épaisse d'où s'échappaient, en grappes, des mèches et des bouclettes folles.

— Déjà levé, mon pote ?

— Je roupillais dans ma maison. C'est vous qui m'avez réveillé, gueulards !

— Sa maison ? Mais où est-elle, demandai-je à Gaston.

— A vingt mètres. Tu ne la vois donc pas ? Viens que je t'y conduise.

Et je vis, creusée au flanc du talus, une niche, haute d'environ quatre-vingts centimètres.

— Pour entrer et pour sortir, il faut qu'il se mette à quatre pattes, me dit Gaston.

Pas de porte, pas de plancher. L'homme s'étendait sur la terre battue, mais ce gourbi — luxe suprême — était recouvert d'un toit de tôle ondulée.

— Il y a longtemps que vous vivez là ?

— Huit ans. Je suis très bien logé, me répondit Dédé.

— Mais la nuit où t'étais tout couvert de neige... s'écria Gaston.

— Je me suis secoué et j'ai couché sous le tunnel, près du pont.

Dans cet antre étroit, je n'apercevais pas un vêtement, pas une seule couverture, pas un instrument de cuisine. Tout à côté, dans l'herbe, gisaient des matelas éventrés, des sommiers aux ressorts brisés. Mais Dédé Soulier méprise ces vestiges d'une civilisation trop raffinée. Il vit comme un troglodyte, comme un homme des bois.

— On m'appelle l'ermite de la Canche, dit-il. Je ne sais pas pourquoi. J'habite bien la Canche, mais je ne suis pas un ermite.

sons aiment ces retraites sûres. Mais la main du braco vient les chercher là. Tu plonges ton bras dans un trou et quand tes doigts atteignent un poisson, il faut faire gaffe. C'est pas le moment de le tirer de l'eau. Faut d'abord le palper doucement, lui caresser le dos, comme tu ferais avec un chat. Tout doucement, sans rien brusquer, par toutes petites pressions, tu fais descendre ton pescale jusqu'au fond et alors, ton autre main entre en jeu. D'un geste rapide, tu enfonces deux doigts dans les ouïes du bestiau. Le barbillon se défend toujours, se débat comme un diable et tu as de la peine à le remonter. La perche se fait rigide, semble morte. Ne t'y fie pas. Pour peu que tes doigts se détendent, elle donne un coup de queue dans l'eau, vire et s'échappe. Mon Dédé a la main agile, il ne se défend pas trop mal. C'est lui, de nous tous, qui a fait la plus belle pêche de l'année.

— A la foëne (il prononce fouine), c'était au printemps, interrompt Dédé. Il faisait si doux, cette nuit-là, que j'étais pas rentré dans ma « maison ». Je m'étais allongé dans les herbes, au bord de l'eau. Tout-à-coup, j'aperçois une masse énorme qui bougeait, pas loin de la rive. Je me suis levé et tout doucement, pour pas effrayer le bestiau, j'ai remonté le talus comme un Indien. Je cours chez un pote et je lui dis : « Prends ta lampe à réflecteur et ta fouine, on va harponner une belle pièce. » Quand on a braqué la lampe, on a vu un saumon, un de ces saumons qui remontent la Loire aux premiers beaux jours. Il était plus long qu'un pain de huit livres. Aveuglé, il ne grouillait plus. Le trident l'a frappé à la tête, mais pour le sortir de l'eau, quel turbin ! Je m'étais accroupi sur lui et je le tenais entre mes jambes, mais il donnait des coups de queue et je chavirais dans la flotte. Dix fois je suis remonté sur lui. Enfin, on l'a eu. Il pesait vingt-deux livres et on l'a vendu deux cents francs aux Halles. Cent francs à chacun. Le marchand, lui, l'a revendu sept cent cinquante balles à Paris.

— Et qu'est-ce que tu as fait de tes cent francs, Dédé ?

— J'ai d'abord été chez le coiffeur qui m'a taillé les cheveux à la mode et fait une friction à la violette, répond orgueilleusement Dédé. Après, j'ai fait la tournée des bistrots. Le soir, le billet de cent balles était mort.

Il a parlé si longtemps qu'il éprouve le besoin de faire une longue sieste.

— Au revoir, je m'en vas dormir dans ma « maison ».

— Viendras-tu pas boire une chopine d'abord ?

— C'est pas de refus. Pour un coup de rouge, je monterai bien le talus.



Le soir, Gaston m'a invité à la pêche. Je vais le chercher chez lui à dix heures du soir. Dans un sac de toile, nous enfouissons

# "Braccon" de la LOIRE

— Inouï ! Prodigeux ! clame Gaston en agitant ses bras. Tu as une femme et trois gosses, Arthur, t'as un logement de deux pièces et tu payes douze balles d'impôt. T'es donc pas indigent, et tu te taperas tes deux mois de taule. En France, il n'y a plus de pauvres ! Tout le monde est heureux, tout le monde est riche ! T'es un rupin, Arthur ! Pas besoin de faire la révolution. Vive notre République démocratique et sociale !

Mais il interrompt ce discours enflammé et, après un court instant de réflexion, reprend avec une gravité bouffonne.

— Je me trompais, les gars. Il y a encore en France un indigent, un homme qui ne paye pas six balles d'impôt. C'est Dédé Soulier. Je vous le présente. Il vient de sortir de son palace et s'avance vers nous. Salut, Dédé !

Un grand garçon de trente-cinq ans, vêtu d'une veste de coutil et d'un pantalon de toile, un foulard noir autour du cou, foulait d'un pas nonchalant les herbes de la rive. Dans son visage basané, ses yeux luisaient, plus brillants que le jais, et ses cheveux, qui depuis de longs mois n'avaient pas dû subir l'atteinte des ciseaux du coiffeur, formaient une boule

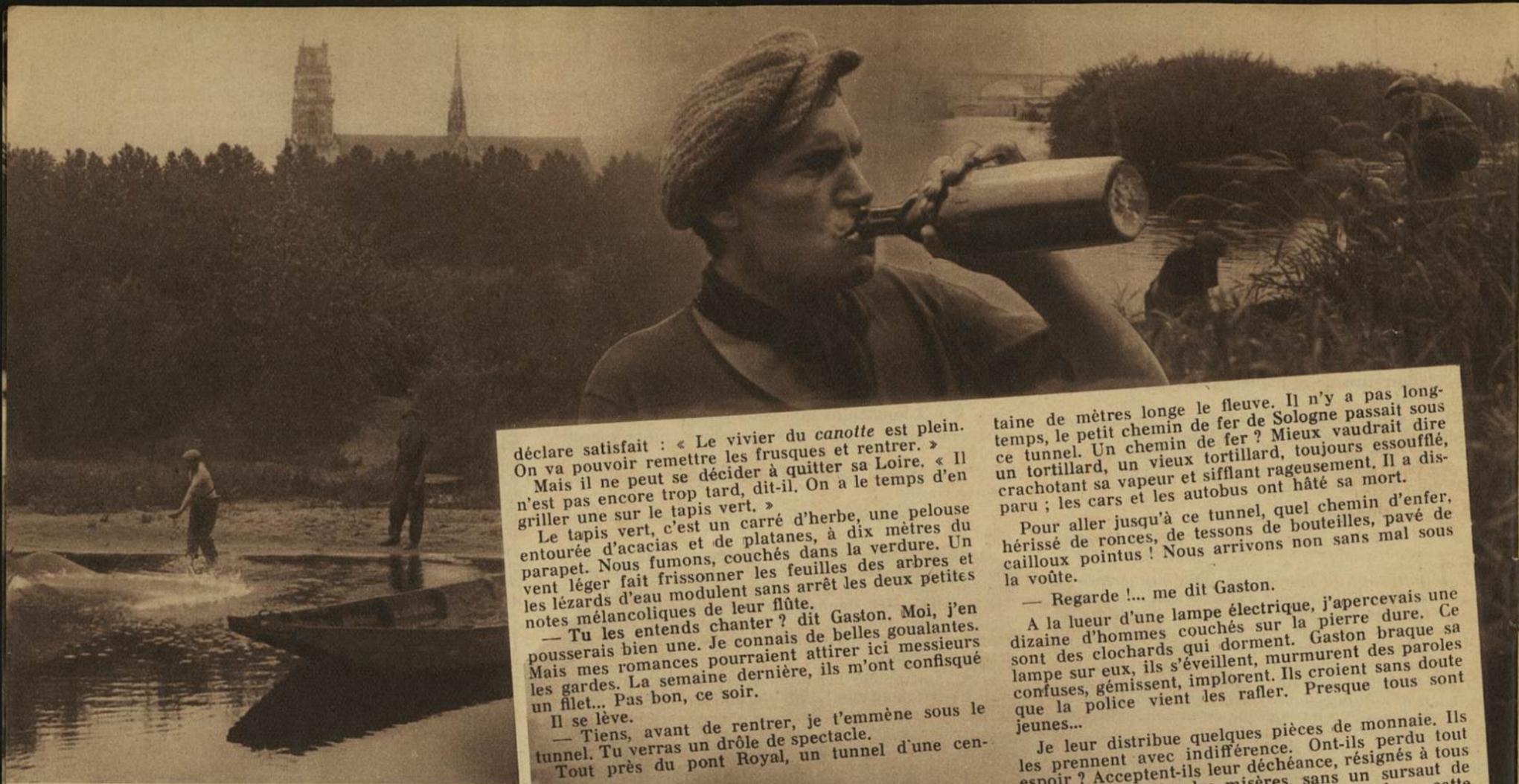
Ne croyez pas, en effet, que Dédé Soulier soit un anachorète. Il ne se nourrit pas de racines, ne boit pas l'eau claire des sources. Il aime le pain et le cervelas, le gros pinard rouge qui râpe le gosier. Mais l'angoissant problème, c'est de se procurer les sous qui lui permettront d'acheter ces bonnes choses. Honnête et fier, il ne vole pas, il ne mendie pas. Alors, faudra-t-il donc qu'il travaille, comme un mercenaire, pour le compte d'un patron ?

— Travailler ? Tu n'y penses pas, me dit Gaston. Monsieur ne veut pas *en écusser*. De temps à autre, tout de même, quand les temps sont trop durs, il donne un coup de main au Grand Diable, le dragueur. Pendant une couple d'heures, il brouette du sable. Puis il s'arrête, exténué, et il lui faut bien une semaine pour se remettre de sa fatigue. En récompense de ses services, le Grand Diable lui offre un casse-croûte, lui file une pièce de quarante sous. Ça ne suffirait pas à le faire vivre, mais je lui ai appris à pêcher à la main. C'est une belle pêche.

Et Gaston de m'en conter les émouvantes péripéties !

— Dans les herbes, sous les souches et parmi les racines, l'eau creuse des trous, des galeries. Les pois-





Pour ces hommes, que la loi condamne, mais à qui nous ne refusons pas notre sympathie, la Loire sera toujours la mère nourricière.

un épervier et le grand filet de trente-quatre mètres de long, la « tache », comme dit Gaston. La nuit est étoilée et la lune brille d'un vif éclat. Je m'en réjouis, croyant que c'est de bon augure. Mais mon camarade me détrompe.

— Quand il fait trop clair, le poisson se cache dans les herbes et la pêche est mauvaise. Satanée lune ! Si je pouvais, en deux coups de pinceau, la badigeonner au coaltar !...

Sur le quai, deux ou trois couples d'amoureux se promènent lentement. Les globes électriques du pont Royal font pleuvoir dans l'eau des gouttes de lumière. Un homme est assis sur le parapet. C'est un copain de Gaston, il pêchera avec lui.

— On embarque, c'est l'heure.

Le canot de mon camarade est amarré à un anneau de fer sur la rive. Nous sautons dans la barque que Gaston, à l'aide d'une perche, dirige sans bruit, évitant les grèves et les fonds de sable.

— Voici un trou, dit-il enfin, je vais jeter l'épervier.

Il enlève son veston et sa chemise. Le torse nu, les bras écartés, il déploie le filet et reste un instant immobile. Il évoque ainsi le rétiaire s'apprêtant, dans l'arène du cirque romain, à combattre contre un mirmillon armé à la gauloise. Un léger balancement, un geste rapide et large, et soudain l'épervier s'envole, retombe sur l'eau qui écume et clapote.

— T'as vu ? Rond comme une assiette...

Maintenant, Gaston « assive » l'épervier que les plombs ont entraîné jusqu'au fond. Il le ramène lentement, par petits coups secs et précis, jusqu'au bord du canot. Dans le filet, des poissons sautent, éperdus, et chacun de leurs bonds raye l'ombre d'une lueur argentée. Gaston fait la moue.

— Pas même une demi-livre de friture. Maudite lune !

Il a lancé l'épervier cinq fois et son compagnon trois fois. Nous n'avons guère que six livres de petits poissons.

— Il nous faut quarante livres de friture, décrète Gaston. On va pêcher avec la tache.

Nous revenons sans bruit vers la berge. C'est à peine si la barque creuse un léger sillage dans l'eau. Maintenant, les deux hommes se déchaussent, quittent leur pantalon. Ils sont nus, protégés seulement au ventre et aux reins par un court caleçon de flanelle noire. Ils déplient le grand filet dans toute sa longueur, le tenant chacun aux extrémités. Ils entrent dans le fleuve, s'avancent prudemment, sans trébucher sur les cailloux, sans glisser dans la vase. Puis ils se dirigent l'un vers l'autre, et le filet, d'abord tendu bien droit, prend dans l'eau la forme d'un fer à cheval.

Ils reviennent ainsi sur une rive. Cette fois, la pêche a été meilleure. Quelques perches d'un quart de livre et au moins une centaine d'ablettes et de goujons.

Jusqu'à deux heures du matin, les deux compagnons traînent leur grand filet. Enfin, Gaston se

déclare satisfait : « Le vivier du canotte est plein. On va pouvoir remettre les frusques et rentrer. »

Mais il ne peut se décider à quitter sa Loire. « Il n'est pas encore trop tard, dit-il. On a le temps d'en griller une sur le tapis vert. »

Le tapis vert, c'est un carré d'herbe, une pelouse entourée d'acacias et de platanes, à dix mètres du parapet. Nous fumons, couchés dans la verdure. Un vent léger fait frissonner les feuilles des arbres et les lézards d'eau modulent sans arrêt les deux petites notes mélancoliques de leur flûte.

— Tu les entends chanter ? dit Gaston. Moi, j'en pousserais bien une. Je connais de belles goulantes. Mais mes romances pourraient attirer ici messieurs les gardes. La semaine dernière, ils m'ont confisqué un filet... Pas bon, ce soir.

Il se lève.

— Tiens, avant de rentrer, je t'emmène sous le tunnel. Tu verras un drôle de spectacle. Tout près du pont Royal, un tunnel d'une cen-

taine de mètres longe le fleuve. Il n'y a pas longtemps, le petit chemin de fer de Sologne passait sous ce tunnel. Un chemin de fer ? Mieux vaudrait dire un tortillard, un vieux tortillard, toujours essoufflé, crachotant sa vapeur et sifflant rageusement. Il a disparu ; les cars et les autobus ont hâté sa mort.

Pour aller jusqu'à ce tunnel, quel chemin d'enfer, hérissé de ronces, de tessons de bouteilles, pavé de cailloux pointus ! Nous arrivons non sans mal sous la voûte.

— Regarde !... me dit Gaston.

A la lueur d'une lampe électrique, j'apercevais une dizaine d'hommes couchés sur la pierre dure. Ce sont des clochards qui dorment. Gaston braque sa lampe sur eux, ils s'éveillent, murmurent des paroles confuses, gémissent, implorant. Ils croient sans doute que la police vient les rasler. Presque tous sont jeunes...

Je leur distribue quelques pièces de monnaie. Ils les prennent avec indifférence. Ont-ils perdu tout espoir ? Acceptent-ils leur déchéance, résignés à tous les maux, à toutes les misères, sans un sursaut de révolte ? Seul l'un d'eux, avec fierté, refuse cette aumône.

— J'ai vingt-trois ans, dit-il. J'ai travaillé à la moisson, je travaillerai aux vendanges. Je ne suis pas un *mengave*.

Dans l'argot de la route, le *mengave* c'est un mendiant.

Tout en parlant, l'homme s'est voilé la tête de son bras replié. Il ne veut pas que nous contemplions sur son visage émacié les stigmates de sa misère.

— Tu ferais mieux d'être braco, grommelle Gaston. Je raccompagne chez lui mon camarade. Quelques instants nous causons sur le seuil de la porte. Trois heures sonnent à l'église Saint-Marceau.

— Va te coucher, Gaston, et dors jusqu'à midi.

— T'es pas fou ? Faut que je sois debout à six plombs. J'ai du travail. C'est pas toi qui porteras le poisson dans les restaurants d'Olivet et de la Chapelle. Rappelles-toi que sans les bracos, les Parisiens qui viennent au vert dans ces jolis coins ne mangeraient jamais de friture.

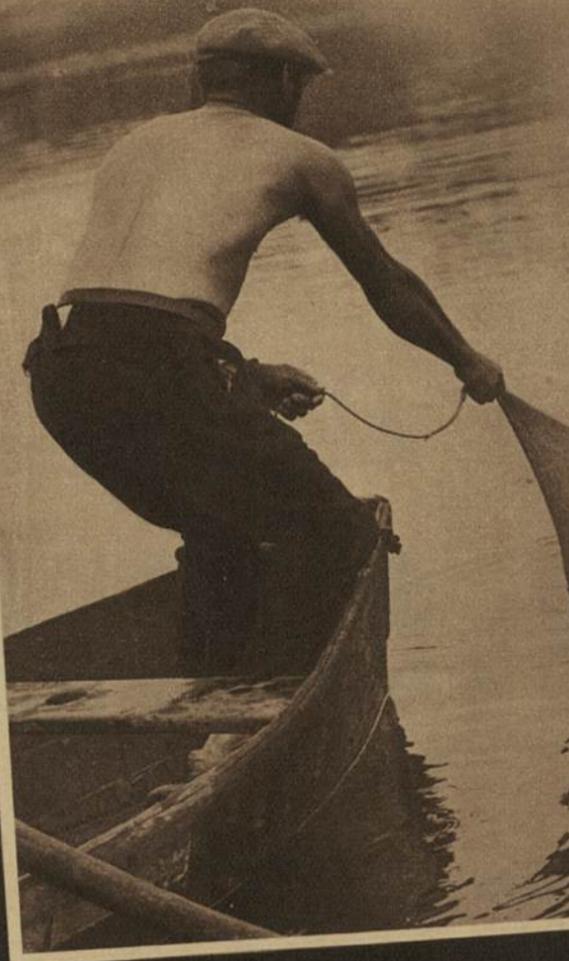
— Alors, je me sauve.

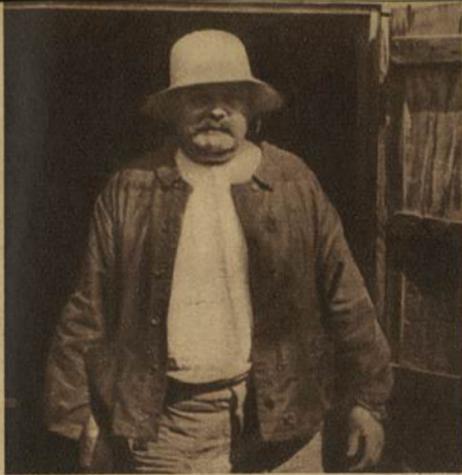
— T'es bien pressé. Moi, j'ai encore cinq minutes à perdre. Je te fais un bout de conduite jusqu'à « ma » Loire.

Jacques ROBERTI.  
René TESSIER.

Reportage photographique DETECTIVE.  
Marcel CARRIERE.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.





Marchal, dit "le Maca" un des témoins de cette énigmatique affaire.

Dijon. De notre correspondant particulier.

**C'**est un crime sans cadavre, un assassinat à voix basse, préparé dans l'ombre épaisse d'une chaumière morvandelle, sous les chapelets d'aulx qui pendent du plafond, devant la cheminée où brûlent en crépitant des fascines de bois vert.

On a juré de perdre un homme, de le tuer lentement par calomnies, mensonges, dénonciations.

Le drame s'est joué dans un paysage du Morvan, rude, tourmenté, secret.

Saint-Didier, petit village capricieusement bâti sur le versant d'une colline sommée de taillis épineux et de rochers roux, est une Thébaidé silencieuse où ne parviennent pas les bruits du monde, où le chant joyeux, irritant, incessant, des autos ne s'entend pas. Pourtant, Saulieu n'est pas loin, Saulieu, relais gastronomique au cœur de la Bourgogne, que les automobilistes gourmands marquent d'une croix sur la carte.

Le mystère de Saint-Didier tient, en partie, à la configuration même du village, à l'aspect tourmenté de cette colline qui meurt au bord d'un marécage.

Les données du problème sont simples. Elles s'énoncent en trois lignes, comme un fait divers sans importance, à la sixième page des journaux.

Un dimanche matin, à l'heure où la grand'messe rassemble sous les voûtes de l'église de Saint-Didier les femmes, les enfants et quelques-uns des hommes du village, le presbytère est cambriolé. M. l'abbé Dutartre, curé desservant, s'en aperçoit à 14 heures. On a volé 600 francs dans la chambre de Mlle Marie Borderelle, sa servante ; on a volé 100 francs et une montre en argent dans sa chambre.

Aventure banale, si le fait divers n'avait pas dépouillé sa peau pour se muer en roman policier.

## C'est le maire...

L'abbé Dutartre porte plainte, après quinze jours de réflexion. Deux gendarmes de la brigade de Saulieu frappent, le lendemain, à la porte du presbytère.

— Je ne sais rien, leur dit le curé. Mais Mme Chalochet, ma voisine, qui habite le moulin, au bord de l'étang, vous dira peut-être le nom du voleur.

La meunière, en effet, le leur dit : — C'est le maire, affirma-t-elle avec assurance. Je l'ai vu sortir de la cure.

— Vous en êtes certaine ? — Certaine. Je connais « le » Charleux depuis longtemps. Il est capable de tout.

Tels furent exactement les termes de l'accusation.

Le maire en fut informé. Il se défendit avec indignation, protesta de son innocence.

Mais cette affirmation de principe ne suffisait pas aux gendarmes, enquêteurs scrupuleux.

— Nous vous croirons, lui dirent-ils, si vous avez un alibi.

Le maire avait un alibi formel. A l'heure du vol, il était à Chateaux, non à Saint-Didier. Plusieurs personnes en témoignèrent.

C'est le premier chapitre du roman. L'énigme n'est encore qu'un dilemme. Où est la vérité ? Est-ce Mme Chalochet qui ment, est-ce Charleux ? Car la logique et le bon sens veulent que l'un ou l'autre ait menti. C'est ce que les juges de Semur ont pensé. Ils ont tranché le dilemme en condamnant le maire de Saint-Didier à deux ans de prison.

Or, le problème était ainsi mal posé. Car il est probable que ni Mme Chalochet ni Charleux n'ont menti.

Ici l'intrigue se noue.

Elle est complexe, âpre et noire.

Les personnages, pourtant, ne sont ni des monstres, ni des fous, ni des brutes, mais des villageois, des paysans morvandiaux secrets et méfiants.

Bâti en force, haut en couleurs, l'abbé Dutartre, n'était la douceur inattendue de son visage, son sourire un peu timide, son regard flou et rêveur, aurait l'allure majestueuse de ces moines du moyen âge, bâtisseurs de citadelles qui ceignaient

# LE VOL



L'église, vue de la fenêtre de Mme Chalochet, qui accuse le maire Charleux...

# DU PRESBYTÈRE

**Comment un banal fait divers de village s'est mué en un véritable roman policier : Lentement, par calomnies, mensonges, dénonciations, on a juré de perdre un homme...**

L'épée sur leur robe de bure. Il avoue qu'il n'a pas le goût de la lutte et de la controverse, qu'il n'aime pas les histoires. C'est un faible que sa servante — Marie Borderelle — tyrannise un peu. Mais il ne lui en tient pas rigueur. Cette vieille fille bourru, qui a une mâchoire de carnassier, est une cuisinière savante.

Le maire est un vieil homme vif et coléreux, que les rhumatismes ont tordu. Il cligne sans cesse de l'œil comme un chatuant que le jour gêne. On le tient pour un homme intelligent et travailleur.

## L'accusatrice :

### Mme Chalochet

L'accusation portée contre lui repose sur le témoignage de Mme Chalochet qui, à quatre-vingt-dix mètres de distance, l'a vu sortir du presbytère. Le regard clair de Mme Chalochet est sans douceur. Une femme de tête, dit-on dans le pays.

On s'en rend compte en l'écoutant parler avec une assurance, qui ne souffre pas la contradiction, d'un drame qui lui paraît sans mystère. Elle est la confidente de Mlle Marie.

Comparses : les fermiers Picoche, famille d'aigles (ils ont reconnu Charleux à trois cents mètres), et Abel, le domestique des Chalochet, qui passe — jugement hâtif — pour être simple d'esprit.

Un village est un monde fermé où se forment des clans et des partis, où naissent et se cristallisent des haines et des amitiés, où nul n'ignore les plus secrètes joies, les ennuis, les malheurs, les détresses du voisin.

Charleux fut condamné. Le dossier contenait-il donc la preuve de sa culpabilité ?

En aucune façon. Ce dossier de trois cents pages est un roman. Un roman écrit sur le sol dur du Morvan, par des villageois en proie au délire.

Deux morceaux de bravoure : le témoignage de Mme Chalochet ; le long, le curieux, le décevant réquisitoire de l'abbé Dutartre.

Or ces deux récits sont cousus de fil blanc, maladroitement, dans un tissu grossier.

Si Mme Chalochet s'était bornée à dire : « J'ai vu Charleux sortir du presbytère. Il a entr'ouvert la porte, l'a rouverte et s'est enfui », il serait assurément difficile de relever une contradiction dans son témoignage, qu'il faudrait accepter ou rejeter en bloc.

Mais elle a dit autre chose :

« Le 20 décembre, entre 9 h. 30 et 9 h. 45, j'aperçus Charleux père qui passait sous le mur (je cite textuellement) du jardin de la cure. Il portait un tablier bleu déteint. Il avait l'air, de loin, d'un écolier. »

Or, un peu plus tard, après avoir réaffirmé qu'elle a vu Charleux sortir du presbytère, elle ajoute à cette déclaration de principe indiscutable ce commentaire qui l'affaiblit singulièrement :

« Je ne sais s'il portait ou non un tablier bleu. »

Que la meunière ait reconnu à quatre-vingt-dix mètres la silhouette familière du maire, c'est possible ; mais qu'elle l'ait identifié sans remarquer s'il portait ou non un tablier bleu, on ne l'admet pas sans peine.

Mme Chalochet a-t-elle fait délibérément un faux témoignage ? Non. Elle s'est trompée. Est-ce l'exception que les témoins se trompent, qui croient avoir vu un homme en noir, alors qu'ils ont croisé un homme en gris ?

Faut-il rappeler, en outre, que la meunière n'a pas accusé Charleux le lendemain du vol, mais quinze jours après ?

Il a suffi que, dans l'intervalle, le nom de Charleux fût prononcé comme celui du voleur, fût prononcé par Mlle Marie, par exemple, pour que cette affirmation sans preuve prenne corps et se cristallise, pour que Mme Chalochet se persuade très honnêtement qu'elle avait vu Charleux et n'en démorde plus.

**Le maire Charleux est-il victime d'une de ces haines villageoises, qui ne pardonnent point?...**



Dans le presbytère du curé Dutartre, un mystérieux voleur a opéré...

Si j'ajoute que les familles Chalochet et Charleux se haïssent à mort, en pensera sans doute que la déposition de la meunière — clé de voûte de l'accusation — appelle des réserves formelles.

## L'empreinte du doute

Il en va de même de la déposition de l'abbé Dutartre. Le curé de Saint-Didier est un homme tourmenté qui cherche sa vérité. Chacune des phrases de ses dépositions porte l'empreinte du doute. On dirait d'un homme qui veut se convaincre du bien-fondé d'une accusation que, dans le fond de son âme, il croit mensongère.

Il s'y tient pourtant. Que dit-il ? Le 21 décembre, il remet aux gendarmes une déposition secrète sur le vol dont il a été victime la veille. Il ne désigne pas le voleur.

Le 28 janvier, il déclare : « Demandez le nom du voleur à Mme Chalochet. Elle l'a vu sortir du presbytère. »

Le 2 février, il n'en sait pas plus long. Mais, quinze jours plus tard, entendu par M. Amat, commissaire de la brigade mobile de Dijon, il porte contre Charleux une accusation décisive :

« De la fenêtre de la sacristie, je l'ai vu pénétrer dans le jardin de la cure. Il marchait le dos baissé, comme un homme qui se cache. »

Pourquoi a-t-il si longtemps différé cette déposition accablante pour Charleux ? Scrupules, volonté d'apaisement et de pardon ?

La question demeure posée. Inutilement d'ailleurs. L'abbé Dutartre n'a pas vu Charleux de la fenêtre de la sacristie. Une haie vive, qui fut coupée après le cambriolage, cachait à sa vue le fond du jardin. Sa bonne foi ne fait pas de doute. On l'a persuadé de la culpabilité de Charleux. On lui a dit : « Vous l'avez vu. Vous l'avez certainement vu pénétrer dans le jardin. » Et il l'a cru.

Tel est le drame de Saint-Didier. Ce n'est même pas un fait divers. Car le presbytère n'a pas été cambriolé.

C'est ce que l'avocat de Charleux a déclaré aux magistrats de la cour d'appel de Dijon.

Aucune voix ne s'est élevée pour protester.

Et la cour a ordonné un supplément d'information.

Un nouvel arrêt a été rendu, récemment, le 28 juillet.

Les juges ne se prononcent pas sur le fond du drame.

Ils usent d'un détour, d'un artifice de détective pour dénouer l'énigme. Ils ordonnent pour la deuxième fois un supplément d'information. Mais il ne s'agit plus du mystère tout entier. On en détache un épisode.

Le fils du maire de Saint-Didier est accusé d'avoir ouvert quatre lettres adressées par une succursale de la Banque de France à l'abbé Dutartre.

Si la preuve est faite qu'il les a ouvertes, on en conclura, par analogie, que son père a volé les économies de la servante. Deux inspecteurs des P.T.T. ont déjà examiné les enveloppes. Le premier a dit : « Elles ont peut-être été ouvertes avant d'être remises à leur destinataire. » Le second a dit : « Elles n'ont pas été ouvertes avant d'être remises à l'abbé Dutartre, mais elles ont été ouvertes normalement au coupe-papier, décollées assez maladroitement et recollées. » Ce qui veut dire que la violation de correspondance — énigme absurde — est postérieure à l'ouverture des lettres.

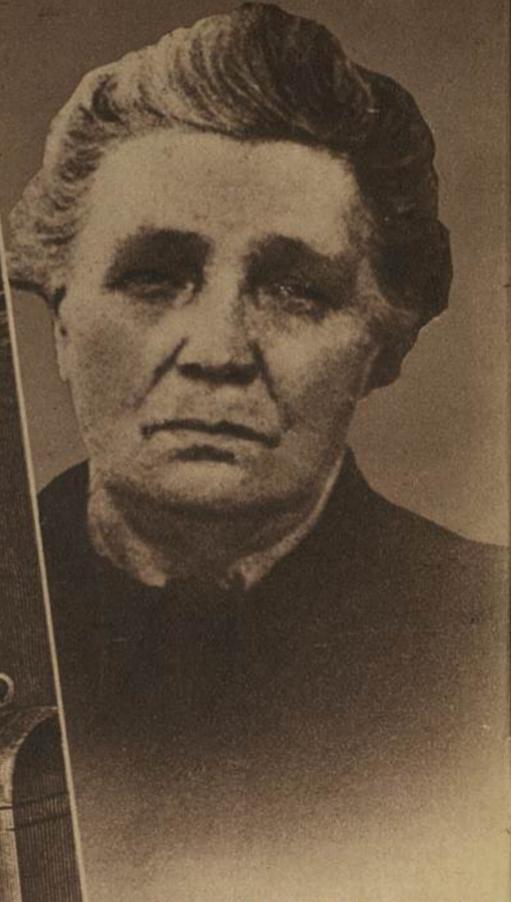
L'expert le démontra fort clairement, par l'exemple.

Pour trancher le dilemme, les magistrats ont désigné un troisième expert. C'est M. Chavigny, directeur du Laboratoire de médecine légale de Strasbourg, qui résoudra l'énigme.

S'il dit : « Ces lettres n'ont pas été décachetées par le facteur », la preuve sera faite que Joseph Charleux, maire de Saint-Didier, n'a pas cambriolé le presbytère.

Elle l'est déjà par des voies plus simples.

Henri ANGER.



**Anastasie Saurin, la couturière de la rue des Quatre-vents ; la Vve Laurent, la rentière de Montrouge ; le Dr Lauvinerie, le vieux médecin de Toulouse, cachait leurs magots. Nul ne savait s'ils étaient riches ou misérables, et, pourtant, tout les trois ont attiré la main des criminels...**

## Quand Harpagon se fait mendiant, ou les tragédies de la fausse misère...

**H**ARPAGON n'est pas mort. Comme au temps du bon Molière, l'avarice la plus sordide emplit encore le cœur sec de beaucoup de petites gens parvenus au déclin d'une vie toute dévorée par un amour insatiable de l'or. Alors, bien souvent, la cupidité qui les possède devient chez eux de la folie. Economiser, lésiner, gratter un sou ou deux sur tout ne leur suffit plus. Dans leur âme, crochue comme leurs doigts, Harpagon se fait mendiant. Dans la famille ou la société où, jusque là, ces lades petites gens, avaient vécu chichement, pleins de méfiance, ils ne voient plus que des ennemis. Le magot âprement amassé est devenu une proie trop tentante. Il faut fuir.

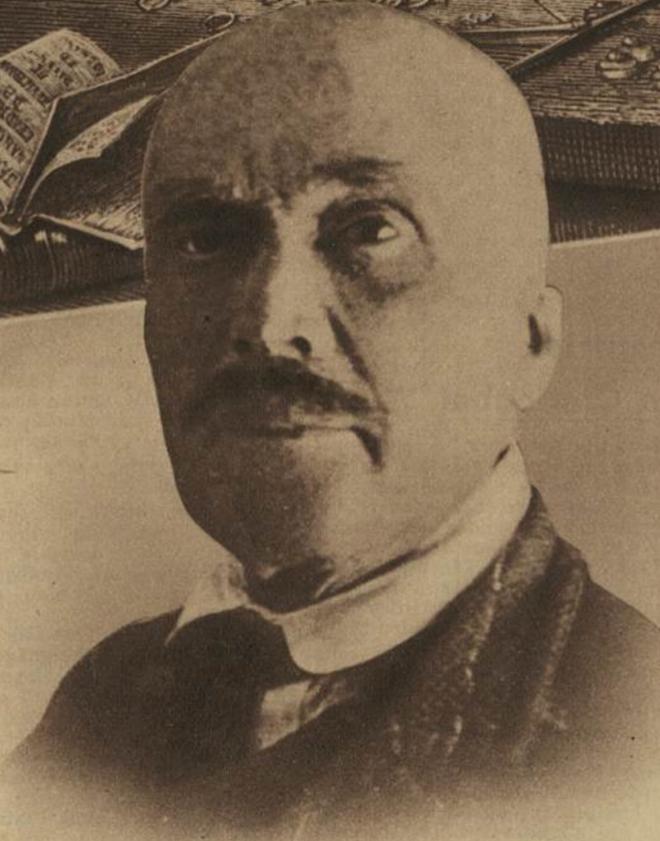
C'est ainsi qu'un beau jour, loin de là, dans une rue borgne et introuvable, apparaît un vieillard cachectique qui dissimule un trésor sous des hardes, qui pleure la misère la plus ancienne, qui se dit sans parents et sans amis, et qui loue un galetas infect pour entreposer ses guenilles. La charité privée s'éveille aussitôt à la vue de cette épave humaine et lui ouvre ses subsides. Qui donnera une aumône, qui des vêtements, qui les reliefs de ses repas.

Pauvre vieux ! Pauvre vieille ! Tour à tour, dans le quartier, chacun viendra en aide à l'indigent, le nourrira, l'habillera, le secourra s'il tend la main. On s'ingéniera à lui faire obtenir des allocations de chômage ou de vieillesse, des soupes, des colis tant est flagrante son impitoyable détresse. Longtemps plus tard, enfin, le pauvre du quartier mourra sur son grabat comme il a vécu, dans la solitude, dans le secret de ses privations, dans le manque de soins et d'aliments sains. Soudain on s'aperçoit que le miséreux n'est pas sorti de son galetas depuis plusieurs jours. On s'inquiète. On frappe à la porte du pauvre diable. Pas de réponse. On va quérir le commissaire. Quelqu'un murmure :

— Peut-être l'a-t-on assassiné ?  
Une vive émotion préside à l'ouverture du taudis écœurant de crasse et de vermine. Mais non, il n'y a pas eu crime. Les assassins ne s'attaquent pas aux gueux. Sur la couche sans draps, il n'y a qu'un corps desséché, une sorte de squelette, que le médecin de l'état civil déclare avoir succombé au froid, à l'inanition. La morgue accoure enlever ces débris.

Et brusquement c'est une clameur d'indignation et de surprise. En démenageant les hardes du mendiant, des liasses de titres et de billets de banque sont tombées de la paillasse crevée, ont coulé d'une soupière. Il y a là cinquante mille, cent mille francs, un demi-million d'argent thésaurisé décime par décime. Quoi, ce vieillard pouilleux possédait plus de fortune que tous ceux dont il avait sollicité l'aumône et le pain ? Des cris de colère s'élèvent de l'entourage :

— Mais, c'est abominable d'avoir été volé ainsi.  
D'autres fois, c'est dans la besace aux croûtons du cheminot qui exploitait, depuis un quart de siècle, la générosité de toute une région, que l'on découvre le magot.



— Ah ! le grigou ! répètent les bonnes âmes devant la dépouille du mendiant millionnaire qui les a cruellement bernés.

Comme Harpagon n'a presque jamais d'héritiers, l'argent s'en retourne, partie au fisc, et partie à l'Etat. C'est en somme, pour le grand public, un bien mince fait divers, qui se traduit en quelques lignes et qui ne saurait retenir son intérêt, témoin ce court entrefilet, relevé dans les journaux du 11 décembre 1925 :

« Hier, 4, rue d'Orsel, à Paris, un octogénaire, Edouard Bellières, mourait dans la plus profonde misère. En visitant son taudis, on a trouvé, dans une paillasse, 80.000 francs en billets de banque et 70.000 francs en titres divers. »

### Mourir de faim sur un trésor

Le vieillard s'était donc laissé périr de faim sur un tas d'or. Si le cas était rare, nous comprendrions le peu d'émoi que provoque pareil trépas. Or il est fréquent, presque quotidien. Des centaines de mendiants thésauriseurs meurent ainsi chaque année, dans notre pays, sur un grabat matelassé de billets de banque. Mais avant de montrer comment il y a une belle lurette que MM. les assassins ont mis à profit cette plaie inconnue qui ravage notre société, il nous faut feuilleter quelques instants les journaux de ces derniers mois. Inutile de remonter bien loin. Les tragédies de la fausse misère sont de tous les jours, tant l'avarice est restée chez nous, depuis Molière, la dernière et la plus absolue perversion des petites gens cupides.

Mourir sur son trésor n'est-ce pas un peu le suicide d'Harpagon ? Avant guerre, le savant professeur Ernest Dupré, de la Faculté de médecine, avait réuni les récits d'innombrables cas de mendiants thésauriseurs qui s'étaient laissés périr d'inanition plutôt que d'ébrécher, tant peu que ce soit, les richesses entassées dans leur taudis. Il en tirait une passionnante étude clinique sur ce genre de démence où tous les cas semblent calqués les uns sur les autres. Comme lui, nous serons obligés de ne choisir que les plus caractéristiques, parmi les centaines de cas que nous avons pu relever au cours des trente derniers mois. Tous ceux qui nous liront vont

entrer dans l'étonnement le plus grand. Voici des dates, des noms, des chiffres :

I. Le 4 janvier 1936, on retrouvait, inanimée à son domicile à Luisant (Eure-et-Loir), une septuagénaire, Mme Rousselet, étendue dans sa cuisine, auprès du cadavre décomposé de son mari, mort de privations. Après son transfert à l'hôpital, où l'on eut toute les peines du monde à l'alimenter, tant son estomac s'y refusait, les enquêteurs découvrirent chez elle une somme de 80.000 francs dissimulés en divers endroits. Les époux avaient décidé de mourir de faim ensemble plutôt que de toucher à leurs économies si âprement amassées.

II. A Mondrepuys, près d'Hirson, le 19 juin 1936, une femme de 51 ans, Marguerite Notin, succombait chez elle, au froid et à la misère. Ses héritiers venus déménager son logis, où régnait partout une saleté repoussante, eurent la compensation de voir s'échapper d'un vieux tuyau de poêle une somme de 500.000 francs en billets de banque, dont les liasses obstruaient complètement la cheminée. Voilà pourquoi Marguerite Notin s'entêtait à ne pas vouloir allumer son poêle et pourquoi une congestion pulmonaire l'arracha si jeune aux tristes joies de l'avarice.

III. A Paris, 22, rue des Boulangers, dans le quartier de la Sorbonne, une ancienne femme de ménage, Madeleine Pechary, qui, depuis longtemps, ne vivait plus que de charités dans sa misérable mansarde, dont quelques dames généreuses payaient le loyer, ne sortit pas un matin de chez elle. Deux jours passèrent. Le 10 octobre 1936, on pénétra de force dans le galetas où s'entassaient les objets les plus répugnants et les plus hétéroclites, certainement ramassés dans les poubelles du quartier. La malheureuse gisait au milieu de son musée d'ordures, tenant serré contre elle son sac noir contenant 67.000 francs en billets de banque ainsi que son porte-monnaie renfermant encore 400 francs de petites pièces.

IV. Le lendemain, 11 octobre 1936, on retrouvait carbonisée dans son logis, 9, rue Waldeck-Rousseau, à Lyon,

**Le chef de la Sureté de Toulouse présente le magot du docteur Lauvinerie.**



# Les magots ignorés

une femme de 67 ans vivant seule en se privant de tout. Cette fille d'Harpagon avait fait couper chez elle l'eau, le gaz et l'électricité et s'éclairait au pétrole. C'est ce qui provoqua l'incendie. Dans les débris on ne retrouva que les cendres d'un très important magot en billets et en titres dont la somme ne put être exactement reconstituée, mais qui atteignait le demi-million.

V. A Lyon toujours, le 15 août 1937, une pauvre, Julienne Depré, s'affaissa soudain, en plein jour, rue Montgolfier et fut transportée mourante à l'hôpital ; l'infirmière qui déshabilla son cadavre, avait tâté sous la doublure de ses haillons, des épaisseurs suspectes : 200.000 francs de billets étaient cachés dans ces loques sans nom.

VI. A Béthune, Mme Morieux, âgée de 82 ans, vivait depuis de longues années de la charité publique. On la voyait tendre la main autour du marché et, quand elle rentrait à son domicile, avenue de Bruay, les receveurs apitoyés la ramenaient chez elle sans lui faire payer sa place. Le 14 octobre 1937, son corps, raide, était découvert sur le carrelage de sa cuisine et le décès s'expliquait par de longues privations. Aucun héritier ne se présenta, mais on devait trouver, dans différentes cachettes du logis, plusieurs centaines de milliers de francs en billets de banque. De plus, veuve d'un fonctionnaire et mère d'un lieutenant tombé sur le front pendant la guerre, la vieille thésaurisatrice touchait par surcroît deux importantes pensions !

VII. Les gens matinaux passant à l'aube derrière la Madeleine, à Paris, connaissent tous la silhouette d'une chiffonnière, la veuve Monceau, âgée de 62 ans, domiciliée 11, boulevard Soult. La vieille femme emmagasinait chez elle, derrière sa baraque, des tonnes de ferraille et de débris de toutes sortes qui débordaient jusque dans les pièces de la maisonnette. Le 24 janvier 1938, on la découvrit morte dans sa cour, vaincue par la misère où elle se confinait. Son frère, propriétaire dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, qui ne l'avait plus revue de longtemps, apprenait alors, non sans surprise, que les agents avaient découvert chez sa sœur une somme de 100.000 francs en billets de banque soigneusement enfouis sous plusieurs tonnes d'ordures.

VIII. Le lendemain, 25 janvier, c'est un vagabond que les gendarmes ramassaient sur l'accotement de la grand' route, à Neuville-en-Ferrain (Nord). Il s'agissait de Henri Coussens, un malheureux demi-fou qu'on recueillait par charité dans les fermes. Nul ne l'avait jamais vu en possession d'une somme quelconque, puisqu'il mendiait. Ses poches contenaient pourtant 100.000 francs de bijoux et 27.000 francs en billets de mille. Cet important magot ne semblait pas provenir d'un cambriolage mais bien d'économies réalisées sou par sou, pendant vingt ans, par cet Harpagon du trimard.

IX. Voici maintenant un avaré de la plus rare espèce et qui mériterait mieux que de figurer dans cette liste décourageante, un avaré que la mort démasqua publiquement, le 20 février 1938, à Lamballe (Côtes-du-Nord) en lui donnant, en quelque sorte, la palme du martyre. Dans cette ville, dépérissait lentement, à 75 ans, miné par une extrême misère, le docteur Le Taro, qui n'exerçait plus depuis longtemps sa profession. Le 17 février, des voisins le découvrirent gémissant sur un grabat et le conduisirent à l'hôpital où il devait rapidement succomber à ses privations passées, non sans avertir qu'il laissait dans son secrétaire, au fond d'un tiroir fermé par des vis, un testament régulier. Après son décès, on apprit enfin que le médecin, mort pauvre comme Job sur son fumier, léguait 300.000 francs à la ville de Lamballe !

Au moins, les avarés philanthropes savent joliment accomplir leurs bonnes actions : resté sans un sou personnel, le docteur Taro avait préféré se laisser mourir de faim pour ne pas entamer les 300.000 francs thésaurisés au profit de ses compatriotes.

X. Enfin, en laissant délibérément de côté tant d'autres cas de mendiants capitalistes, nous arrivons à l'arrestation, le 10 août de ce mois, d'un de ces traîne-misère qui vous accostent aujourd'hui d'autorité, à tous les carrefours, vous présentent déplié un bon d'hôpital, et pleurnichant :

— C'est pour ma femme et mes deux gosses, je vais partir en sana ; donnez-moi vingt sous !

Ainsi procédait Raymond Alban, quand il fut appréhendé, au coin des Boulevards, par deux agents, et emmené, le soir, à la Conciergerie. Au greffe, les dou-

blures de son veston apparurent trop bien rembourrées pour passer inaperçues des gardiens et, à côté du grand registre d'écrou, s'empilèrent bientôt 60.000 francs de bons du Trésor et 50.000 francs de billets de banque.

— Où as-tu eu ça ?  
— En faisant le « mendigot ».  
— Et pourquoi gardes-tu cet argent sur toi ?  
— Pour vivre enfin « peinard » dans une petite bicoque. A mon âge, j'y ai droit !

## Quatre assassinats pour rien

Là où se trouve l'or enfoui dans un taudis rôté fatalement le voleur, et bientôt l'assassin. Ce n'est pas sans redouter le danger d'être un jour sauvagement égorgé que les vieillards sordides attendent, en pleurant misère, de périr d'inanition sur le magot caché dans leur paillasse. L'assassin est pour eux plus redoutable que la faim ou le froid. Isolés du monde, barricadés contre toute affection, toute amitié, ils ne peuvent, sans suer de peur, imaginer qu'un malfaiteur puisse s'introduire chez eux pour les dévaliser de ce trésor devenu la partie principale de leur individu.

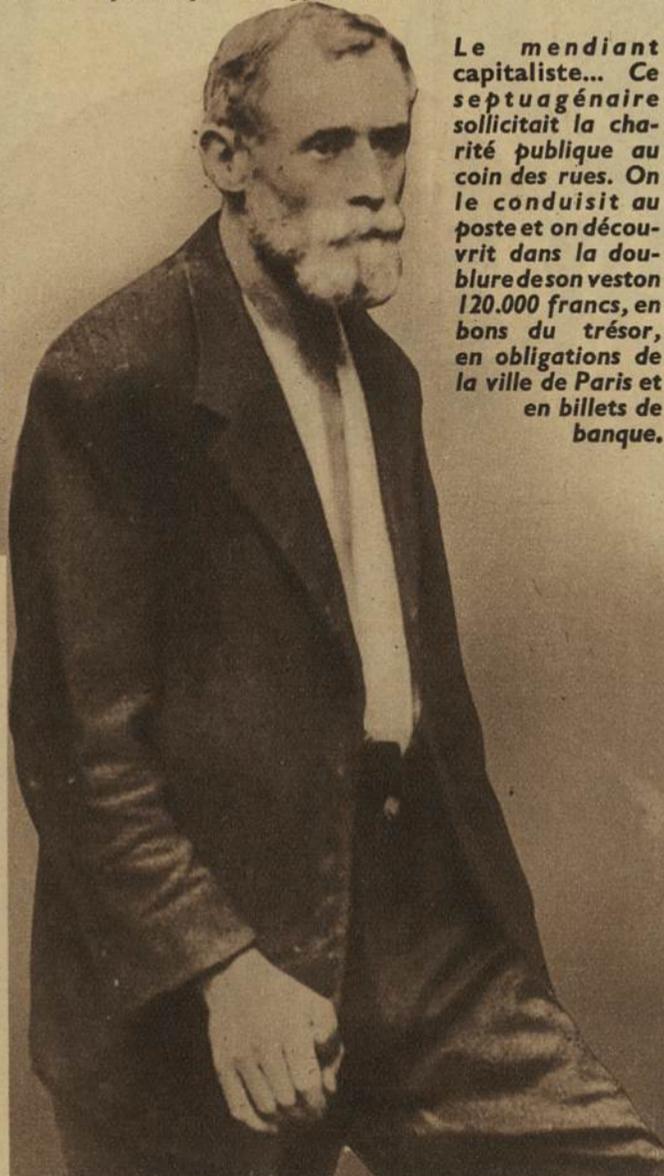
Arrivés au terme le plus avancé de l'extrême avarice, qui est le fétichisme de l'or, ces êtres rapaces ne voient pas se dessécher en eux les sources de la vie sans craindre que des voleurs ne viennent les surprendre avant que les privations répétées aient anéanti leur corps. Et il est au moins curieux de dresser maintenant, en parallèle avec les dix cas récents dans lesquels nous avons vu Harpagon se consumer lui-même au milieu de ses richesses, d'autres cas récents où de sinistres bandits, en quête d'un coup facile et fructueux, ont réussi à découvrir autour d'eux des mendiants capitalistes, traîne-savates ou vieilles femmes en guenilles, dont ils avaient habilement deviné le secret.

Quatre fois au moins depuis quatre ans, des assassins isolés ou en bande se sont introduits chez des vieillards thésaurisateurs avec la certitude que la proie qu'ils avaient choisie se dépréssait lentement à côté d'un véritable trésor. Les quatre fois pourtant, la police survenue devait retrouver le magot intact. Comment Latour, Suurs et les assassins du docteur Lauvernie et d'Anastasia Saurin, demeurés inconnus, parvinrent-ils à percer l'intimité de leurs victimes et pourquoi échouèrent-ils ? Voici les faits.

C'est la maîtresse d'Albert Latour qui avait surpris le secret de cette vieille richarde, vêtue en mendicante, qu'était Marie-Louise Hirscheseld, âgée de 82 ans, qui changeait d'hôtel, comme vous et moi de chemise, et qui, capitonnée littéralement de billets de mille francs et de bijoux, se faisait hospitaliser comme indigente à la fin de chaque mois. La belle « Titine », avait vu de ses yeux, de son lit d'hôpital, la fantasmagorie malade enfouir dans son corset crasseux 80.000 francs de billets et plus de 50.000 de bijoux.

Ce fut donc un jeu pour son amant de suivre la vieille au trésor, de retrouver sa chambre dans l'hôtel de la rue de Meaux où il s'était inscrit derrière elle, de l'étrangler à demi la nuit suivante et de lui dérober la fortune serrée sur sa poitrine. Il est toujours mauvais cependant pour un criminel de laisser derrière soi un nom quelconque — rappelez-vous la carte de visite uti-

**Le mendiant capitaliste... Ce septuagénaire sollicitait la charité publique au coin des rues. On le conduisit au poste et on découvrit dans la doublure de son veston 120.000 francs, en bons du trésor, en obligations de la ville de Paris et en billets de banque.**



lisée par Weidmann à l'agence Lesobre ! — car Latour fut rapidement retrouvé grâce au livre de l'hôtel.

Nul n'a oublié comment les deux bandits, Suurs et Marceau, entrèrent à leur tour dans le secret de Mme Laurent, l'avare rentière de Montrouge, qu'ils assassinèrent en 1933. Ici encore, c'est par l'entremise d'une maîtresse commune que Suurs avait dépêchée au cimetière de Bagneux, sur la tombe de son défunt mari, voisine de celle de l'époux de la veuve Laurent, que la bande put apprendre tout ce qu'elle voulut sur l'état de fortune de cette victime longuement repérée. De tombe à tombe, deux veuves n'ont pas de secrets entre elles sur leur passé conjugal et sur la tristesse de leur nouvelle existence. Aussi apprit-elle de la veuve Laurent tout ce que les sanguinaires amants avaient besoin de savoir pour tuer la « vieille », avec sécurité. Mais Mme Laurent avait menti sur un point, un seul, à sa voisine en veuvage : sur l'endroit où elle cachait son argent. Son fils même ne le savait pas. Et Suurs et Marceau, inondés du sang de la malheureuse qu'ils avaient assommée d'un coup de marteau, craignant d'être surpris, durent s'enfuir de la villa de Montrouge, sans avoir découvert le magot. On vous a dit, à l'époque où les deux monstres s'attendaient à être guillotinés, que c'est sans doute cet échec qui les sauva du boulevard Arago, l'argent volé ayant constitué contre eux la preuve irréfutable qui manqua au procès.

Pour jouir désormais d'une impunité que rien ne viendra plus troubler, l'assassin du docteur Lauvernie, ce vieux major guérisseur de la rue de Phalsbourg, à Toulouse, égorgé à coups de couteau, le 8 mai 1936, dans le poussiéreux laboratoire où il vivait, farouchement seul au milieu de ses trésors de Golconde, n'en a pas moins préféré la fuite aux trois millions d'argent et de titres qu'il savait sans aucun doute cachés dans les recoins les plus invraisemblables du capharnaüm écorçant qui emplissait jusqu'aux plafonds la villa du « docteur Miracle ».

Mais allez donc, sans risquer d'être pris en flagrant délit d'assassinat, fouiller avec patience une propriété pareillement encombrée, où les valeurs se trouvaient serrées dans une cassette en fer, scellée sous une soupenne, et les liasses de billets de mille francs, au fond de vieux pots de confit d'oie enfouis dans un hallier du jardin, sous des piles de bûches de bois. Après avoir tout bouleversé vainement, avec une rage, on le devine, accrue, de meuble en meuble, de pièce en pièce, le tueur mystérieux avait dû s'éloigner avec un regard de haine pour le terrible Harpagon étendu sanglant à ses pieds, qui avait su défendre, au delà de la mort, les millions d'or qu'il s'était peut-être lui-même procurés jadis — on le murmure en tout cas à Toulouse — par l'assassinat d'un sien voisin, le père Feyt.

Quelle rage dut être également celle du misérable, forcé par l'angoisse de quitter la petite pièce du logis occupé, depuis quarante ans, 18, rue des Quatre-Vents, par Mlle Anastasia Saurin sans avoir découvert le moindre butin. Pourtant, quand il eut caché, sous un amas de couvertures, le cadavre ratatiné de la vieille fille qu'il venait d'assommer et d'étrangler avec le cordon des lorgnons de la malheureuse, qui se débattit longtemps pour défendre le petit trésor auprès duquel elle attendait la mort plus douce, le bandit devait avoir bien déjà quelque idée sur le pillage auquel il allait se livrer. Ce n'est pas, en effet, par hasard, qu'il était venu commettre ce crime odieux dans le logement d'une vieille demoiselle inscrite au fond de chômage.

De temps à autre, pour toucher les coupons de ses tires, Anastasia Saurin se rendait dans une banque du boulevard Saint-Germain. Pour nous, le doute n'est guère possible : c'est à la sortie de cette banque que la mendicante capitaliste fut remarquée, suivie, identifiée. Mais allez donc découvrir 40.000 francs de titres sous le papier recouvrant la planchette d'un placard et une fortune en billets de banque de cent francs dissimulés dans le pied d'une cuisinière, quand vous manquez à chaque seconde d'être surpris au côté du cadavre de votre victime, les mains et le visage encore tout ébloussés de sang !

C'est ainsi que, pour la quatrième fois, Harpagon assassiné n'a pas livré son or. Voilà qui mettra un peu de baume sur le cœur sec de toutes ces petites gens sordides qui s'acharnent à crever de misère sur un grabat bourré d'argent, cet argent si rare qui fait le bonheur des autres.

Emmanuel CAR.

Lorsqu'on découvrit le cadavre de Anastasia Saurin, sa mort remontait à plusieurs jours.

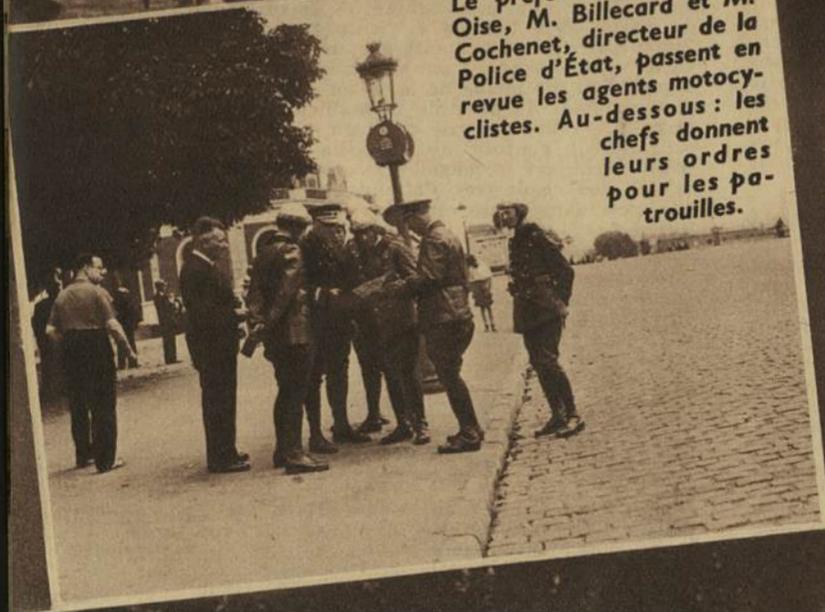


M. Nicolle, chef adjoint de la Police Judiciaire, et notre collaborateur, l'inspecteur principal Piguet.





Le préfet de Seine-et-Oise, M. Billecard et M. Cochenet, directeur de la Police d'Etat, passent en revue les agents motocyclistes. Au-dessous : les chefs donnent leurs ordres pour les patrouilles.



**P**AR quelle incroyable magie me suis-je éveillé ce matin à Hollywood ? Car enfin, ce ne peut-être qu'un studio de là-bas, où les films policiers font fureur, qui m'accueille en ce moment. De jeunes premiers, casqués d'aluminium brillant, magnifiques gars au torse athlétique, vêtus de cuir, bottés élégamment, s'affairent autour de motociclettes puissantes, luisantes, aux nickels éblouissants. La pétarade des moteurs éclate, fait un bruit de tonnerre, assourdit le malheureux visiteur que je suis.

Parfois, dans cette cour au sol de gravier soigneusement râtissé, un Tarzan essaie sa monture, fait un cercle de dix mètres à toute allure, laissant une jambe freiner, accomplit ce parcours avec une souplesse féline, s'arrête pile, repart brusquement sur sa bête d'acier, domptée comme un cheval de cirque. Sûrement, dans un instant, je vais voir la grande porte donnant sur la rue s'ouvrir, la sirène mugir et la trombe d'acier et de chair envahir la chaussée, hurlant sa présence, arrêtant toute circulation, fonçant vers le lieu du drame.

« Hands ups ! » vais-je entendre et le gangster qui trucidé la jeune vierge ou le banquier, parce que ni l'une ni l'autre n'ont voulu donner, sera bouzillé sur place, son parabellum à la main fumant encore.

— Messieurs, aux ordres.  
Deux hommes viennent d'arriver, de haute stature aussi et vêtus comme les autres. Deux galons d'argent cousus sur leur vareuse noire leur attribue une autorité. Chefs de figuration, sans doute...

— Nous prenons Picardie ; vous X, vous assurez la circulation à Ville-d'Avray jusqu'à midi ; Y, vous prendrez votre poste au carrefour Magenta ; Z, vous surveillez les voitures près du pont de Saint-Cloud.  
« Vous, brigadier Marion, avec deux hommes, patrouillez sur la route de Saint-Cyr ; laissez-en un au passage à niveau. Vous, vous, vous !... »

Ce spectacle, vous pouvez le voir chaque jour, à Versailles, dans le garage de la rue Borgnis-Desbordes ; la police de la circulation en Seine-et-Oise va accomplir sa tâche quotidienne.

### Création

Vraiment, ces hommes sont triés sur le volet et constituent un organisme d'élite. Une discipline sévère, certes, mais librement consentie, préside à tous leurs actes. Il y a deux brigades de vingt hommes chacune, commandées par les brigadiers-chefs Dieumegard et Carmes. Elles sont sous l'autorité directe de M. Cochenet, le distingué chef de la police d'Etat de Versailles et du commissaire spécial Pelletier.

Le département de Seine-et-Oise cerne Paris comme la coque d'une noix entoure son fruit. Pour gagner l'agglomération parisienne, ou pour en sortir, il faut traverser les territoires dépendant de Corbeil, Pontoise et Versailles qui en forment l'enveloppe. Tourisme, activité industrielle, agriculture, ravitaillement (2.000 maraîchers viennent par la route aux Halles centrales) créent une circulation intense. L'énorme quantité de véhicules de la capitale auxquels il faut ajouter ceux des autres villes du département de la Seine ainsi que les voitures de Seine-

et-Marne et de Seine-et-Oise circule sans cesse, fleuve intarissable, sujet aux crues, atteignant parfois, à certains moments de la journée, 1.500 voitures à l'heure dans les deux sens de la circulation et posant ainsi des problèmes très compliqués.

Dès le début de 1934, M. Bonnefoy-Sibour, alors préfet de Seine-et-Oise, demande à M. Cochenet d'établir les bases de la création d'une police départementale de sûreté, de prévoyance et de répression. Les crédits étant insuffisants, l'éminent directeur de la Police d'Etat fut amené à l'étude d'une solution plus restreinte, correspondant uniquement à la répression des infractions routières, la surveillance exercée par la gendarmerie se révélant insuffisante les jours de manifestations sportives ou populaires, en raison de la réquisition de ses effectifs pour assurer l'ordre public. Le projet fut accordé et ainsi naquit la brigade routière départementale : brigadier-

chef Carmes, deux brigadiers, seize agents motocyclistes et un agent mécanicien à laquelle s'adjoignit, en janvier dernier, la brigade routière départementale de la Police d'Etat, personnel d'Etat, brigadier-chef Dieumegard, et même effectif que l'autre.

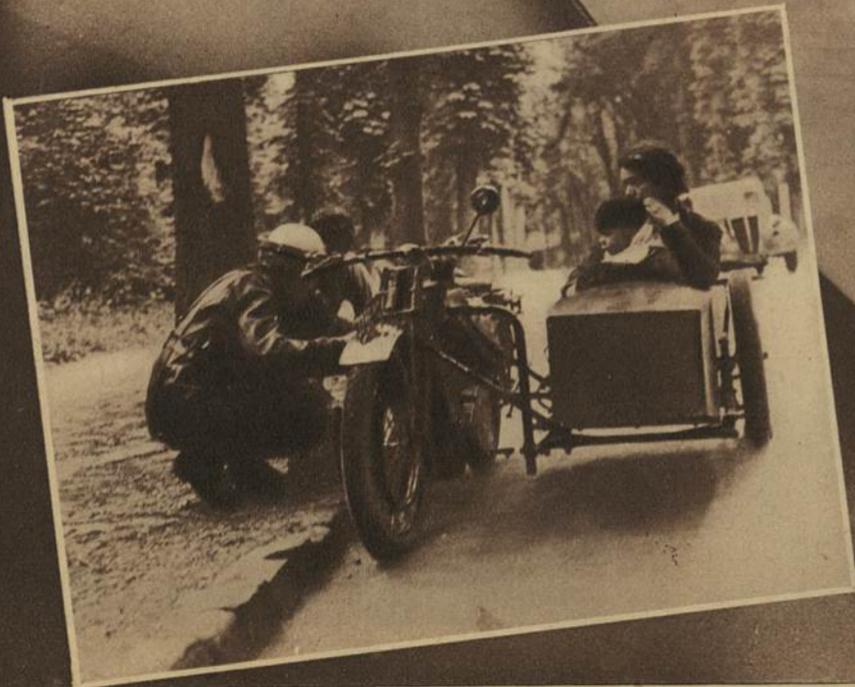
### Recrutement

Le service de police de la route exige, de la part du personnel qui y collabore, un maximum de garanties intellectuelles et morales, des aptitudes physiques particulières et une instruction professionnelle spécialisée.

En contact permanent avec toutes les classes de la société, notamment avec les multiples usagers de l'automobile, très jaloux de leurs droits et prérogatives, les jeunes agents sont appelés à appliquer l'esprit bien plus que la lettre du code de la route.

Les itinéraires à surveiller sont tracés chaque jour, en tenant compte de l'importance des routes et de leur trafic, variables suivant les heures et les saisons, de la densité de leur circulation habituelle et en considération des circonstances locales et des événements susceptibles de modifier l'intensité nor-

# Attention!



male et la régularité de la circulation : marchés, foires, courses, épreuves sportives, manifestations diverses. ( Certains, pour la venue à Versailles des souverains britanniques, ont passé deux jours et trois nuits sans se coucher... et sans murmurer...)

Les itinéraires comportent des parcours de 100 à 250 kilomètres. Ils intéressent l'ensemble du département et sont généralement parcourus en 7 heures à la moyenne horaire de 40 kilomètres.

Six groupes d'agents (ils sont toujours au moins deux) sont de service quotidiennement, tant de jour que de nuit, et parcourent chacun un itinéraire différent. Les divers groupes sont en liaison entre eux par l'intermédiaire des gradés. Les samedis et les dimanches, en raison du trafic intense, tout le personnel de la brigade est en service.

Sur les itinéraires qui leur sont tracés, les agents exercent la police de la route et la police de la circulation par stationnement à des points fixes.

Leur mission ne consiste pas seulement à circuler sur les routes en assurant l'application des prescriptions du Code de la route, mais encore à régler la circulation en cas d'incidents, d'accidents, de travaux, à veiller à la sécurité aux points dangereux,

*Cette magnifique troupe, très entraînée, très disciplinée, sillonne les routes de Seine-et-Oise, facilite la circulation, est impitoyable aux chauffards et s'avère souvent la providence des automobilistes en panne.*

# POLICE de la ROUTE!

carrefours, croisements, virages, sommets de côtes, théâtre, souvent, des exploits des fous du volant.

« Le gendarme est sans pitié, mais il n'est pas sans grandeur d'âme. »

Ceux de la brigade de la police de la route n'ont pas fait leur cette maxime. Ils ne sont impitoyables que pour les récidivistes ou les gens de mauvaise foi qui nient l'évidence. Mais ils sont surtout les anges gardiens de la route. Ils prêtent aide et assistance aux usagers ou automobilistes en difficultés, constatent au passage les accidents et portent les premiers secours aux blessés à l'aide de la trousse de pansements dont ils sont munis.

Enfin, pour rendre l'action de la police routière plus efficace, plus opérante et dans le but de réprimer les excès de certains usagers de la route, rebelles aux avertissements et décidément incorrigibles, dont les agissements constituent un danger public trop évident, un fichier spécial a été institué au commis-

sariat spécial de Versailles. Tout usager qui, pour quelque motif que ce soit, a motivé une intervention, un avertissement ou une contravention de la brigade de police routière de Seine-et-Oise, fait l'objet d'une fiche de renseignements comportant la date et la nature de l'infraction, les suites données et les condamnations prononcées ; s'il commet à nouveau des infractions au Code de la route dans le département, la consultation de sa fiche permettra, soit de lui adresser un ultime avertissement, soit de le déférer impitoyablement à l'autorité judiciaire.

## Patrouille

— Allez, messieurs, à vos machines ! Vous connaissez l'itinéraire. Je répète, pour ceux qui l'auraient oublié, que vous ne devez pas vous accouder à la portière de l'auto dont vous avez interpellé le conducteur, ni vous aider du capot pour prendre des notes. Et que la plus grande correction de votre part est de rigueur. N'oubliez pas non plus que nous sommes police préventive plutôt que punitive.

Les brigadiers-chefs ont donné leurs ordres. Les motos — certaines pèsent 180 kilos et « tapent » le 145 ou 150 à l'heure — partent au premier appel, bruyantes et dociles. Les agents sont en selle et la petite rue retentit bientôt de la pétarade des un ou deux cylindres.

Nous suivons les guides. Une chose est réjouissante : c'est que, dès qu'ils aperçoivent le casque luisant et la silhouette juvénile des motocyclistes, les conducteurs, gros malins, deviennent sages...

Pas tous, voici un fou qui double tout le monde en montant la rampe du Pont Noir ! Arrivé à la cime de la côte, il fonce, fonce toujours. L'agent siffle, il n'entend pas. La moto fait demi-tour et, comme une flèche, part à sa poursuite. Quelle que soit la vitesse de la bagnole qui fuit et la dextérité de son conducteur, le couple n'ira pas loin. Le chauffard n'y coupera pas de sa contredanse pour délit de fuite. Ce danger public s'assagira à l'avenir.

Mais, voici un spectacle attendrissant. Un vieux sidecar (l'homme, la femme et bébé) est en panne. L'engin est poussif, il ne veut plus rien savoir. Le moteur, cacochyme, refuse tout service. Son conducteur s'affaire. Sur un vieux mouchoir, il a placé ses bougies, ses vis, le couvercle du carburateur. Il sue sang et eau.

— Y veut rien chiquer, bougonne-t-il. L'honorable partie de campagne semble bien compromise. Et la maman qui avait préparé une belle épaule de mouton saignante, et le gosse qui commence à brailler. Les autos passent, indifférentes à ce petit drame. L'homme s'énerve, la femme berce et console le môme ; il y a de l'orage dans l'air. Un bolide sur deux roues s'arrête, pile, dans un crissement de pneus. Serait-ce le sauveur ? L'accidenté lève les yeux.

— M..., un flic. Qu'est-ce qui m'veut encore, celui-là ?

Il a pensé soudain à la contredanse. Peut-être s'est-il arrêté à quelque endroit défendu, qu'il gêne la circulation. Sait-il, lui ?

L'agent s'approche :

— Qu'est-ce qui ne va pas ?

Rassérénié, l'autre raconte :

— J'sais pas. Cette vache de moteur veut plus rien savoir...

Stupeur. L'agent enlève ses gants à crispins, fouille, tâtonne, démonte, essuie, replace, met en marche et le monocylindre chante joyeusement.

— M... alors, répète l'autre (c'est sa seule et définitive façon d'exprimer ou son angoisse ou son ébahissement). Vous êtes un as. Merci...

Mais déjà, sur sa Gnome et Rhône obéissante, le dépanneur improvisé a sauté et est reparti.

Jadis, un chauffard pouvait impunément se livrer à mille excentricités, semer la panique, terroriser, par une vitesse frôlant à chaque seconde la catastrophe, les paisibles usagers de la route et s'enfuir sans que personne ait pu, avec quelque chance de succès, faire cesser ce jeu dangereux. Aujourd'hui !...

Récemment, Dieumegard patrouillait aux abords de Saint-Cloud. Un bolide, plein tube, débouche, frôle des voitures à l'arrêt, prend la côte, aborde le tournant à cent à l'heure et poursuit à 120 ou 130. Le brigadier-chef siffle. L'autre, sourd ou de mauvaise foi, s'en f... Le policier, sur sa moto, se lance à sa poursuite. Et c'est alors une scène digne des films américains. Il arrive à sa hauteur, l'autre le voit et oblique sur la gauche pour essayer de le coincer. Nous sommes à 130 ou 135, ne l'oubliez pas. Dieumegard évite le contact mortel à cette vitesse, et revient à la charge ; même manœuvre de l'énergumène. Alors, le chef sort son revolver et crie dans le tintamarre des moteurs :

— Arrêtez ou je tire !

L'autre obtempère de mauvaise grâce et l'engueule comme le ferait une poissonnière du Vieux-Port, à qui l'on reproche sa rascasse de fraîcheur douteuse. C'était un fonctionnaire important.

— Vous n'avez pas le droit, et vous verrez...

Résultat : correctionnelle pour injures à agent de la force publique.

Mais c'est l'exception et ces anges gardiens de la route ont très rarement à faire à des individus « ennemi public n° 1. » Et une étude détaillée des différents chefs d'infraction a permis de relever, dans tous les cas, des chiffres systématiquement décroissants, puisque les contraventions pour dépassements interdits dans agglomérations, tournants, fins de côte, sont tombés de 50 à 5...

Ils sont quarante pour assurer la sécurité routière. Pas une heure de jour ou de nuit qu'ils ne soient par monts et par vaux. Je ne sais si vous pensez comme moi, les voyant partout, sur tous les chemins, je songeais qu'ils devaient être quatre cents...

Belle troupe homogène, disciplinée, qui fait honneur à ses chefs et dont la constante et vigilante présence crée, pour les automobilistes, la route sûre.

Hubert BOUCHET.



**ACCORDÉONISTES**  
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30  
**FABRIQUE FRANÇAISE**  
**DEDENIS, BRIVE (Corrèze)**

Pierre **BASSAC**  
**PRÉCIS D'INITIATION**  
à la Vie Sexuelle  
Un vol. 100 domoelle en 12 P.  
paquet clos contre remb.  
**LIBRAIRIE CRITIQUE**  
18, r. Cels, Paris-Montparnasse  
Catalogues gratuits  
Paiement timbres-poste accepté

**ERES PRÉSENTE :**  
**GALB 38**  
à cadran noir  
  
**79.Fr.**  
Intimagnétique 89'  
Sup. bracelet métal 20'  
GARANTIS 5 ANS. ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT à  
**ERES** 50 CHAUSSEE D'ANTIN Paris  
15 Rue des Noyers Besançon

Mme **MAX** Voyante, diplôme international, Tarots.  
Lignes, mains, Guide, renseigne,  
amène affection. Reçoit t. les jours et dim. et  
par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poisson-  
nière, Paris-9\* (M<sup>o</sup> Barbès-Poissonnière-Gare du  
Nord.)

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

Sans purgatifs, sans calomel - Et vous  
bondirez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins  
un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile  
arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils  
se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes  
constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous  
êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !  
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée  
n'atteint pas la cause. Seules les **PETITES  
PILULES CARTERS POUR LE FOIE** ont le  
pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous  
remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes  
pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules  
Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

## MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,  
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate.  
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie.  
Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-  
reuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement  
lui-même sans attente.  
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17\*



**VOUS NE SEREZ**  
plus  
**CHAUVES**  
grâce à

**CAPILLOGÈNE**  
TRAITEMENT SCIENTIFIQUE

de la

**CALVITIE**

53, Bd Haussmann - Paris (IX<sup>e</sup>)

Téléphone : OPÉRA 40-34

## Pour la Publicité dans DÉTECTIVE

s'adresser à : **Mme H. DELLONG**  
1, r. Lord-Byron - Tél.: Balzac 12-00

## TARIF DE PUBLICITÉ

Réclames . . . . . la ligne 20 frs  
Annonces . . . . . — 16 frs  
La page (divisible  
jusqu'au 1/4) . . . . . 9.000 frs

## VOS SEINS



trop petits, descendus  
ou trop gros, seront en  
quelques jours ronds,  
ferme et bien en  
place, quel que soit  
votre âge ou votre cas.  
Ecrivez-moi en toute  
confiance comme à  
une amie, je vous indi-  
querai gracieusement  
la recette merveil-  
leuse, d'usage externe  
et sans aucun danger  
pour la santé, que  
vous emploierez en  
secret. Méthode ac-  
tuellement employée  
par la plupart des  
vedettes du théâtre et  
du cinéma et recommandée par les spécialistes  
esthéticiens. Discrétion absolue. Mme Eva (Laba-  
ratoire D-2, 12, rue des Archives, Paris. Consul-  
tations gratuites sur rendez-vous.

### Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes  
seins abimés par la maternité. Merci !  
(Mme L. à Clermont-Ferrand.)

...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poi-  
trine, j'essayai votre merveilleuse recette externe  
et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur  
normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.  
(Mlle D. à Paris.)

...mes seins trop gros et lourds sont devenus  
petits et fermes grâce à votre produit. Ma  
gratitude émue.  
(Mme C. à Evreux.)

...et (à mon étonnement je vous l'assure) mes  
seins se sont arrondis.  
(Mme N. à la Roche-s-Yon.)

**"succès garanti"**

**PARFUM** « TROUBLANT », enchanteur, ir-  
résistible, attire la sympathie et  
l'amour : 12 et 30 fr. Pour plaire, se faire ai-  
mer, de près, de loin, 18 fr. Pour hypnotiser en  
3 leçons, 4 fr. 50. Livres psychiq. d'amour, etc.  
Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).



**L'INFLUENCE PERSONNELLE.** Volume illustré : 20 fr.  
**LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichet) :** 18 fr. - **TRAITÉ  
DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRACTIQUE, la science  
des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard).**  
Fort volume illustré : 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR  
CONJUGAL (Dr Eynon).** Illustré : 14 fr. - **L'ART D'AIMER  
(Dr Jaf).** Illustré : 14 fr. - **AVANT, PENDANT, APRÈS  
(Dr Caufeynan).** Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue  
général de livres rares et précieux, est expé-  
dié franco contre bon ou mt-poste adressé au  
**COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2\***

## POURQUOI VOUS PRIVER D'EAU CHAUDE



Alors qu'il vous est si  
facile de l'avoir instantané-  
ment grâce à **CHOFLO**.

Pour cela, aucune instal-  
lation.

Vous branchez l'appareil  
à une prise de courant et  
adaptez son tuyau d'arrivée  
d'eau à votre robinet ; c'est  
tout !

**CHOFLO BREVETE** (mo-  
dèle T) ne coûte que 187 fr.  
(mandat chèque-postal 2188-03) ou 192 fr.  
contre remboursement, port en sus. 116 bis,  
Champs-Élysées, Paris.

## COLLECTION

**"LE SCARABÉE D'OR"**

Derniers volumes parus :

**NOEL VINDRY**  
Les Verres noirs . . . . 13.50

**STANLEY GARDNER**  
Perry Mason et la Nièce  
du Somnambule . . . . 13.50

**HEINRICH L. RUMPF**  
Les Sans-Espoir . . . . 13.50

**S. S. VAN DINE**  
Le Crime du Casino . . 13.50



Cave immense, bons vins de France,  
à celui qui prendra le bon billet de la

**TRANCHE DU VIN**  
**LOTTERIE NATIONALE**

Cette offre n'est pas valable pour la Belgique.



**RIDES** patte d'oie, coin du nez, de  
la bouche, du front, etc. ;  
poches des yeux, paupières fripées, points  
noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j.  
Disparus en 1 mois. Méth. nouv sensation-  
nelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi  
pour envoi gratuit. Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

## VOS SEINS

sont-ils insuffisants et plats ? Mous et tombants ? Trop gros  
et lourds ? Ecrivez, en citant ce journal, à Mme **PASTEUR-  
LONGARD**, 6, square Albin-Cachot, Paris-13<sup>e</sup>, qui a fait  
vœu d'envoyer gratuitement sa recette merveilleuse et  
sans danger, adaptée à chaque cas, pour obtenir en  
quelques jours une poitrine ravissante. Un vrai miracle !

## ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

**28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)**

**CAR. 19-45**

# L'ÉLECTRICITÉ



*Pourquoi  
le traitement  
par  
l'électricité  
guérit :*

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne  
du Docteur **M.A. GRARD** de Bruxelles et envoyé **gratuitement** à  
tous ceux qui en feront la demande, va vous **l'apprendre immédiatement**.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illus-  
trations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande  
popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans  
cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

**Système Nerveux et de  
l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les  
Maladie des Voies Digestives et du  
Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes  
médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont  
vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à  
tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui  
sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de  
prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement  
depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le  
malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses  
habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront  
compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur  
affection et de la raison pour laquelle, seule, **l'Électricité Galvanique**  
pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que  
chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances  
utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instam-  
ment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et  
Mariés, à m'en faire la demande.

**C'EST GRATUIT :** Ecrivez à M<sup>r</sup> le Docteur **M.A. GRARD**,  
Institut Médical Moderne, 30, Avenue  
Alexandre-Bertrand à **FOREST-BRUXELLES**, et vous recevrez par retour  
du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec  
illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.75, cartes 1 fr

# "VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE?"



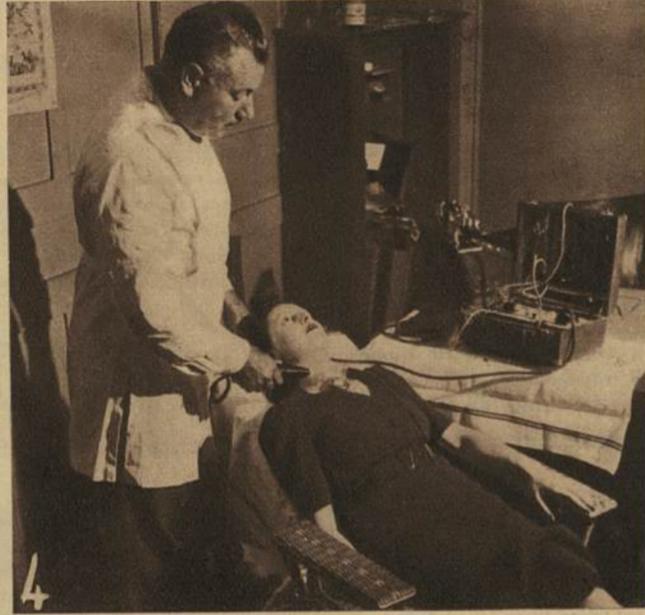
## LE VOL DANS L'INSTITUT DE BEAUTÉ



1. Germain, le nouvel employé de l'Institut de Beauté dirigé par le professeur Mac Carslif, vient d'introduire dans le cabinet de consultation la vedette Lina Franconi, célèbre par la richesse de ses bijoux. Elle est parée d'un collier de jade et de trois belles bagues.

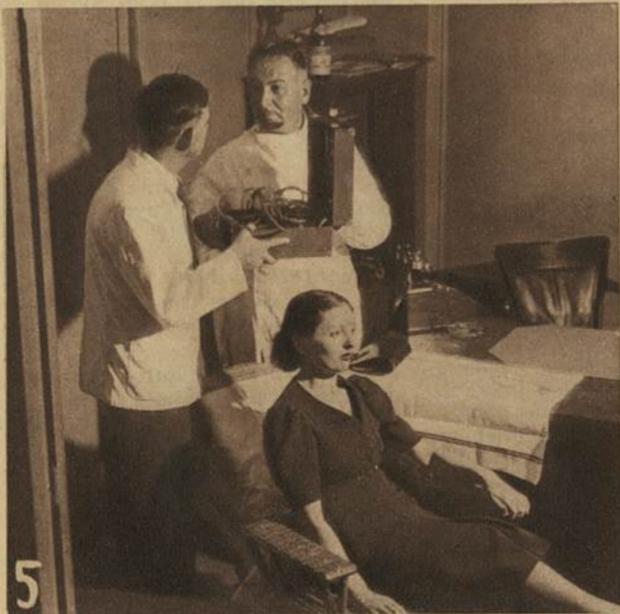


3. Le professeur Mac Carslif a terminé sa communication. Germain entre et dépose sur le bureau l'appareil nécessaire au traitement. Puis il retourne dans la pièce voisine d'où, par la porte entr'ouverte, il peut suivre les différentes phases du traitement.



2. Naturellement, Mac Carslif estime qu'un traitement électrique est indispensable et urgent. Un peu inquiète, Lina Franconi y consent, Aidée par Germain, elle s'installe et dépose sur le bureau son collier et ses trois bagues, alors que Mac Carslif reçoit une communication téléphonique.

4. Le traitement est commencé. Le professeur applique les rayons sur la gorge de l'artiste. La mallette contenant les appareils est toujours à la place où Germain l'a déposée. On entend le ronronnement de l'appareil. Le traitement touche à sa fin.



5. La séance est terminée. Le professeur a coupé le courant. Germain rentre aussitôt pour réclamer la mallette. Mac Carslif lui remet lui-même l'objet et soulève sa cliente encore étourdie du traitement.

6. C'est en arrivant à son théâtre que la jeune artiste constate la disparition de ses trois bagues. Elle demande une enquête. Le professeur Mac Carslif explique à l'inspecteur Piget qu'à la suite de ses recherches il avait retrouvé à terre dans le couloir de son établissement, une des bagues appartenant à Lina Franconi.

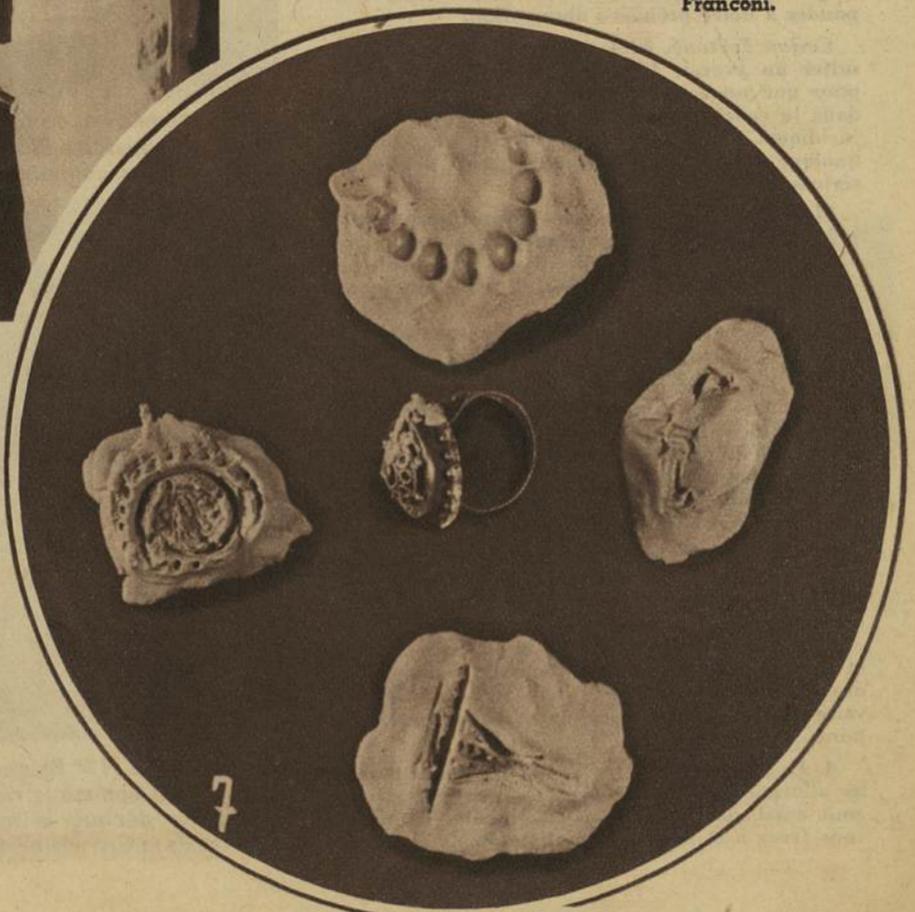
### CONCLUSION

Examinez avec soin les photos, lisez attentivement les textes. Vous possédez autant d'éléments que l'inspecteur Piget, pour déterminer le rôle de chacun dans cette affaire.

Qui a volé? Comment le vol a-t-il été commis? Pourquoi le collier n'a pas été dérobé et une des bagues retrouvée?

Production DÉTECTIVE. Reproduction interdite.

7. L'inspecteur Piget, à la suite de l'examen de cette bague, effectue une perquisition dans les différentes pièces de l'Institut de Beauté. Il découvre, dans les balayures, des bouts de cire. Il met soigneusement de côté ceux portant des traces pour les examiner à la loupe ainsi que la bague.



# NOTRE VOIX

## PLUS VITE

**U**N récent décret-loi, que nous avons commenté, a dispensé certains plaideurs, particulièrement dignes d'intérêt, de faire l'avance des frais d'enregistrement. Cette réforme si utile a visé, nous le rappelons, les créanciers de pensions alimentaires ou d'indemnités d'accidents.

Rien de plus juste, en effet, que d'exonérer du lourd tribut des droits fiscaux de malheureux gens, qui sont dans la misère ou dans la gêne et qui ont précisément besoin de recevoir l'indispensable subsistance. Il y avait, dans la législation antérieure, une sorte de contradiction : par le jeu des droits qui devaient être perçus sur le jugement, on empêchait les victimes d'intenter un procès, car s'il est vrai que l'assistance judiciaire était accordée à certains, elle ne l'était pas à tous.

Avec le système actuel, on peut engager l'instance, sans craindre d'être obligé d'avancer des sommes considérables au Trésor ; cette crainte de la victime était le meilleur atout de son adversaire : le mari ou le père, coupable de l'abandon moral de sa famille, ou encore l'automobiliste imprudent, peu soucieux de réparer les conséquences de sa faute, spéculaient sur la gêne de leur créancier. Ils pensaient — et ils n'avaient pas tort — qu'il faut être bien téméraire pour engager un procès.

Donc, maintenant, plus d'obligation de consigner des frais élevés, avant de pouvoir récupérer sur l'adversaire la moindre somme.

C'est très bien, mais ce n'est pas encore assez.

Il faut aller plus vite, il faut permettre à ces intéressantes victimes de la lâcheté ou de l'imprudance de toucher rapidement ce qui leur est dû.

Et c'est ici que nous voulons suggérer une réforme facile et décisive.

Quand il s'agit d'affaires de pension alimentaire ou d'accidents, la plupart du temps l'examen du dossier est d'une extrême simplicité ; un époux divorcé, par exemple, doit subvenir aux besoins de ses enfants ; il n'y a pas à discuter, c'est la loi naturelle. Pourquoi, dès lors, ne pas autoriser la procédure du référé, qui permet d'avoir une ordonnance de justice dans les huit jours et avec exécution provisoire ?

Le débiteur malhonnête — ce père indigne et qui méconnaît systématiquement ses devoirs — aura beau faire appel ; on pourra l'exécuter judiciairement.

Du coup, toutes les « combines » qu'il imaginera pour se rendre insolvable, seront rendues impossibles.

Et la justice rapide aura triomphé de la fraude.



## COURRIER JURIDIQUE

**C. L., Grenoble.** — Voulez-vous nous rappeler l'objet de votre première demande ? Il y sera fait droit immédiatement.

**G. I., Cavillon.** — Vous pouvez réclamer une indemnité d'un mois de préavis.

**P. M., Tourville. (Eure).** — Ce que vous nous écrivez est assez troublant. Il serait très intéressant de savoir si l'accusation portée contre votre fille l'a été précédemment, et dans des conditions semblables, contre d'autres employés. Renseignez-vous.

Les méthodes interrogatoires que vous indiquez sont extrêmement blâmables, mais comment faire la preuve que les faits se sont passés ainsi ? Répondez à notre première observation.

**Carlton Fortuné, Nice.** — Il vous faut aller consulter un avocat. La question est trop complexe pour que nous puissions vous répondre utilement dans le cadre forcément limité de notre courrier juridique. A première vue, l'action du syndicat, quoique injuste en fait, nous paraît devoir être sérieusement examinée.

**Maurice L...** — Vous êtes bien imprudent de prêter votre voiture à cet ami. En tout cas, il est nécessaire que la compagnie d'assurances soit prévenue, si l'usage par ce tiers de votre automobile est fréquent.

Vous seriez incontestablement responsable, au point de vue civil, de l'accident qui se produirait.

**Mlle G., Saint-Etienne.** — Nous vous avons déjà dit que votre fiancé, venu en France avec des pièces d'identité appartenant à son frère, a commis un délit ; s'il est découvert, il sera certainement condamné et expulsé. Mais pourquoi s'est-il mis dans une situation irrégulière, alors que vous nous dites que son passé est intact ?

**L. Crisolles.** — Vous pouvez obtenir une ordonnance de référé autorisant l'expulsion de personnes qui occupent, dans des conditions frauduleuses, deux pièces de votre maison. Mais de là à faire exécuter l'ordonnance, il y a une marge sensible et nous ne savons si vous pourrez réussir. Tout dépend des circonstances ; dans votre cas, la mauvaise foi des occupants sans droit nous paraît certaine.

**A. F. E.** — Vous pourrez certainement toucher les allocations. Mais reconnaissez l'enfant, et votre amie aussi, par le même acte, en même temps que vous ferez à la mairie la déclaration de naissance.



A la "première" de la Police Mobile, le commissaire Platet transmet ses pouvoirs au commissaire Mallet.



A la tête de la 11<sup>me</sup> Brigade Mobile, vient d'être nommé le commissaire Fourt, qui dénoua le mystère du meurtre de la Chatelaine de la Clare.

# LA JUSTICE

## VOL ALIMENTAIRE

**D**EPUIS l'Eden, notre mère Eve, Adam, la pomme et le fallacieux serpent, il est établi de péremptoire façon que la meilleure complice de l'homme, c'est la femme.

Cela se chante dans *Carmen* :  
Quand il s'agit de tromperie, de duperie, de volerie,

Il est toujours bon, par ma foi,  
D'avoir des femmes avec soi.

Ainsi pensait Fater Eugène, gigolo si souple qu'on le croirait

## Au gré des films !

**L**E 22 juillet, un vendredi, jour sélect, M. Beauloin avait pris place dans un confortable fauteuil d'orchestre du cinéma de son quartier. Le film, un documentaire, se déroulait monotone, lorsqu'une dame d'âge et d'apparence respectables vint prendre place à ses côtés dans l'éclair fugitif de la lampe électrique de l'ouvreuse.

Puis les épisodes succédèrent aux épisodes, les visions aux visions. M. Beauloin, les yeux au ciel, paraissait en extase, lorsqu'il fut, à voix basse, invité, tout comme sa voisine d'ailleurs, à se rendre au commissariat. L'accusation reproche, maintenant, — car nous voici à l'audience correctionnelle — aux deux spectateurs de s'être, dans l'ombre propice, improvisés — immoralement — acteurs.

Qui donc a commencé ? Est-ce la chèvre ou bien le chou ? Cruelle énigme, soumise à l'appréciation des magistrats.

LE PRÉSIDENT, à M. Beauloin. — Vous avez donné cinq francs à votre voisine ?

M. BEAULOIN. — Oui !

LE PRÉSIDENT. — Vous connaissiez donc le prix ?

M. BEAULOIN (rougissant). — Oh non, m'sieur le président ; c'est elle qui me l'a indiqué. (Rires.)

LE PRÉSIDENT (à la prévenue Mme Vayre). — Les inspecteurs de police ont trouvé dans votre sac à main vingt-cinq pièces de cinq francs. Vous vous faisiez rétribuer exclusivement de cette manière et à ce tarif ? (Hilarité.)

Mme VAYRE (petite, brune, boulotte, toute de noir vêtue et sans l'ombre de sexe-appeal). — Je demande pardon, messieurs les juges. Je n'y reviendrai plus. (Elle pleurniche.) Mon mari ne sait rien, s'il le savait, il me tuerait, hi ! hi ! sûrement, car je suis mariée, bien mariée devant m'sieur le maire du XV<sup>e</sup> ! (Rires.) J'suis une honnête femme, moi. Surtout ne me prenez pas pour ce que je ne suis pas ! (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — Vous étiez habituée de ce cinéma. Le rapport de police dit même que vous scandalisiez le public par vos initiatives audacieuses auprès des messieurs seuls, et cela depuis un certain temps.

Mme VAYRE. — Pitié ! pour mes enfants.

LE PRÉSIDENT. — Vous parlez sans doute pour l'avenir car je lis dans les renseignements vous concernant : « Ménage sans enfants » ! (Hilarité.)

Là-dessus l'avocat plaide avec talent l'occasion, l'herbe tendre, et les diables complices. Le bon La Fontaine et la fontaine dont il ne faut jamais dire que l'on ne boira de son eau sont largement mis à contribution. La plaidoierie, tel un ruisseau limpide, coule aussi, lavant de leur opprobre les deux coupables, si bien qu'ils partent presque innocents, punis seulement d'une légère amende.

déossé, lorsque, sous les auspices d'un « glass » aussitôt accepté qu'offert, il unit provisoirement son destin à celui d'Iolande Delun, ouvrière anémique en désertion d'atelier.

Je dois à la vérité de reconnaître qu'avec un bel ensemble les deux « associés » mirent, sans réserve, tout leur avoir en commun. Au total, le couple disposait de l'importante somme de vingt-deux francs. Il ne pouvait, vous le comprenez, être question de vivre sur ses réserves. Aussi, sans tarder, compère et commère se mirent à l'œuvre et le résultat, aussitôt, se produisit, sans doute quelque peu différent de celui escompté car les voici l'un et l'autre à l'audience correctionnelle et sous bonne escorte.

A la question présidentielle rituelle, Iolande répond : « Ebarbeuse ! »

LE PRÉSIDENT. — Plaît-il ?

IOLANDE. — J'enlève les bavures, quoi ! (Rires.)

L'audience continue. Le président explique aux deux prévenus les vols qui leur sont reprochés, vols dans les grands magasins, vingt-huit paires de chaussettes dans un seul établissement.

LE PRÉSIDENT (à Iolande). — Pourquoi avez-vous dérobé ainsi tous ces articles de bonneterie ?

IOLANDE. — J'avais faim.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez pris également du rouge « raisin ». Voilà un article qui n'était pas de première nécessité et dont la revente n'eût guère été pour vous facile.

A la mercuriale du magistrat, la prévenue ne répond pas. Sans doute pense-t-elle que la faim justifie les moyens ? Lorsque l'un des interlocuteurs adopte le mutisme d'une carpe, le dialogue meurt vite. Aussi, maintenant, le président interroge Fater, le désinvolte complice de Iolande.

Fater a le plus aérodynamique visage qu'il soit permis d'imaginer. Les lignes en sont fuyantes à l'extrême. C'est peut-être un avantage pour le voyage. Ici, l'effet est simplement désastreux.

LE PRÉSIDENT (au prévenu). — Vous cachez les mouvements de votre complice.

LE PRÉVENU. — Euh ! Peut-être... Sans le faire exprès...

LE PRÉSIDENT. — Vous aviez faim, vous aussi ?

LE PRÉVENU (sans conviction). — Oui, j'avais faim... et soif. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Vous connaissiez cette femme ?

LE PRÉVENU (prêt à tous les reniements). — Oui, depuis deux heures...

LE PRÉSIDENT. — Le rapport de police dit depuis deux mois. Votre mémoire est courte. (Rires.)

LE PRÉVENU (très Don Juan). — Vous savez, mon président, les femmes, pour moi...

LE PRÉSIDENT. — Oui, je comprends. Les femmes sont pour vous quantité négligeable. C'est pour cela que vous leur faites voler des chaussettes ! (Hilarité.)

Le prévenu proteste d'un faible hochement de tête de principe. Je suppose qu'en son for intérieur il pense : « Vous ne voudriez tout de même pas que je les fasse tricoter ? » Comme il est déjà classé par ses antécédents, la peine est, pour lui, de deux mois de prison, tandis que « sa victime » a les honneurs du sursis.

Ainsi finit, à peine ébauchée, leur idylle.

### OPTIMISME !

**J'**AIME bien — vous aussi sans doute — voir professer autour de moi, cet optimisme que l'on qualifie habituellement de « robuste », cette vertu ne pouvant, à notre époque incertaine, se concevoir autrement que sous l'apparence de la plus parfaite santé.

Chose étrange, en cette atmosphère déprimante des audiences correctionnelles, certains prévenus voient encore « tout en rose ». Une telle confiance dans la vie mérite d'être soulignée. Ce sera, pour aujourd'hui, avec exemple à la clef, ma tâche de chroniqueur judiciaire.

La gaieté joviale de ce détenu contraste avec les visages moroses de ses gardes. Il sourit, il rit de toutes ses dents. Même au repos, il rit aux anges. Sa gaieté est de si bon aloi qu'elle en devient communicative. Seul, le président résiste à la contagion.

**LE PRÉSIDENT (sévère).** — Vous riez ! La chose n'a pourtant rien de risible.

**LE PRÉVENU.** — Je ris, ah ! ah ! ah ! tellement je trouve bête, ah ! ah ! et drôle ce qui m'arrive ! (Rires.)

**LE PRÉSIDENT (glacial).** — Je souhaite que vous ne changiez pas d'avis lorsque le tribunal aura rendu son jugement !

Cette anticipation sur un avenir prochain et menaçant n'altère, d'ailleurs, en rien la bonne humeur du présumé coupable qui possède, sans nul doute, des trésors inépuisables de douce joie.

Ce que voyant, le président poursuit, placide et résigné, l'interrogatoire de l'incorrigible rieur.

**LE PRÉSIDENT.** — Vous êtes allé consommer dans un établissement de l'avenue des Champs-Élysées. L'addition était de 270 francs. Vous l'avez laissée impayée. Mieux que cela. Vous avez emprunté 50 francs au maître d'hôtel, prétextant avoir oublié votre portefeuille. (Hilarité.)

**LE PRÉVENU (toujours riant).** — Mais c'était véritablement vrai, monsieur le juge.

**LE PRÉSIDENT.** — Le lendemain, vous revenez dans le même restaurant, mais, cette fois, accompagné d'une dame. Ce jour-là, la note dépasse quatre cents francs. Au dessert, la dame vous quitte. Vous prétextez encore un oubli de votre porte-monnaie et dites être dans l'impossibilité de payer. A ce moment l'on vous a arrêté pour grivèlerie, vous n'aviez pas d'argent !

**LE PRÉVENU (de plus en plus hilare).** — Mais je peux payer. Je suis riche. Je peux payer quand je voudrai !

**LE PRÉSIDENT (logique).** — Alors, qu'attendez-vous ?

**LE PRÉVENU (souriant avec grâce).** — Mais qu'on me laisse revenir chez moi chercher de l'argent !

Chez lui ! Le bon billet. Un long ruban de voie ferrée l'en sépare. Il le sait bien. Restait la ressource de téléphoner à sa famille pour demander des fonds. Le prévenu explique qu'il ne peut avouer aux siens, par crainte de dissensions conjugales, les dépenses exagérées qu'il a faites dans le « Gai Paris » et son impécuniosité du moment.

De fait, il est élégamment vêtu et de belle allure. Alors, je me perds un peu dans le dédale psychologique de ce petit procès.

— ela me servira de leçon !

conclut le prévenu qui, décidément, a bon caractère.

Lorsque le tribunal lui octroie six jours de prison, il éclate de rire en gratifiant ses larges cuisses de tapes sonores.

A quel pays béni appartient donc ce prévenu, car, vous avez bien deviné qu'il ne pouvait être notre compatriote ? Je vous dirai seulement qu'il n'était point, malgré sa gaieté, Portugais, ce qui limiterait d'autant, le cercle de vos recherches.

### Mariage blanc

**D**EUX amants s'étaient mariés dans des conditions étranges : après une liaison de quelques mois, qui avait débuté par une « nuit d'ivresse », un été, sur la côte basque, le docteur G... et Mlle Yvonne M... avaient rompu. Mais au moment de la rupture, la jeune fille déclara qu'elle était enceinte.

Elle supplia le docteur de ne pas l'abandonner ainsi et, pour sauver son honneur, de l'épouser. Mais, assurait-elle, ce serait un mariage blanc, que suivrait presque immédiatement un divorce d'accord.

Une convention fut signée, qui déterminait les engagements des futurs époux ; le divorce serait prononcé aux torts réciproques, trois mois après la naissance de l'enfant ; Mlle M... acceptait de résider dans la ville qui lui était désignée par le docteur G... et ne pourrait la quitter sans son autorisation...

Mais, après le mariage, le docteur G... attendit la grossesse. Il l'attendit longtemps : il se préoccupa de faire examiner par un gynécologue la jeune femme qui s'y refusa.

Cette dérobade inquiéta fort le futur père. Enfin, un jour, Yvonne M... écrivit à son ancien amant qu'elle avait été malade et pour activer sa guérison, elle ne trouva rien de mieux que de lui faire sommation par huissier de la recevoir au domicile conjugal.

Le tour était bien joué, surtout vis-à-vis d'un médecin. La grossesse, évanouie : Yvonne M... n'avait jamais été enceinte. L'amant, plus berné qu'un mari cocu, demanda la nullité de son mariage ; il perdit son procès ; il intenta une action en divorce ; il la perdit encore devant le tribunal, devant la cour d'appel et, ces jours derniers, la cour de cassation l'a définitivement débouté.

Ainsi, les juges de 1938 pensent différemment des juristes du moyen âge, ces savants canonistes pour qui le mariage était avant tout le rapprochement de deux êtres destinés à se reproduire.

Le mariage blanc, dans la pensée de ces hommes de science et d'esprit sain, était une monstruosité, un non-sens. Faire l'amour et de toutes les façons était non seulement autorisé, mais recommandé, mais ordonné, à la condition — unique, mais essentielle — que tout s'achevât dans ce que nos pères — le plus souvent Pères de l'Église — appelaient dans leur langue imagée, « Le vase doine ».

Ce n'est pas eux qui auraient maintenu un mariage comme celui du docteur G... et de Mlle M... Ils l'auraient brisé, annulé, anéanti d'un trait de plume.

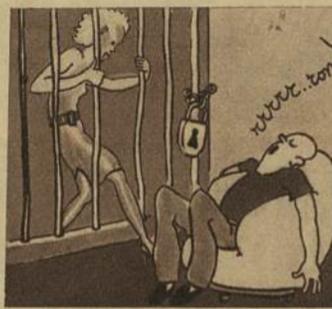
Ainsi, l'apparent progrès des mœurs n'est parfois qu'un progrès... à rebours.



**LUNDI.** — Minable, je vous dis qu'il était, ce malheureux. Il roulait par les rues de Marseille, la main tendue, et son aspect était propre (c'est une façon de parler) à émouvoir les braves gens. Les aumônes tombaient dans sa sébile que c'était une bénédiction.

Mais les agents marseillais en ont vu d'autres. — Hé ! catamentran ! tu ne sais pas que c'est interdit de mendier sur la voie publique ?

Malgré son âge, son air souffreteux, ses protestations, ils l'emmenèrent. Au poste, il déclina son nom, Raymond Alcan, 70 ans ; on le fouilla ; il avait 120.000 francs sur lui, dont 62.000 francs en bons du dernier emprunt. Cette histoire commence à devenir banale. On devrait bien, quand cela arrive, confisquer l'argent des faux mendiants et le distribuer aux vrais pauvres.



**MARDI.** — Seize ans, ô Roméo, l'âge de Juliette ! C'était aussi celui de Madeleine Airez, une aimable fillette de Saint-Gilles-sur-Vie, en Vendée, pour qui le jeune Félicien Perrocheau brûlait d'une passion digne du fils des Montaigne. Hélas, Madeleine n'avait point la constance de Mlle Capulet. Au bout de quelques mois, elle se lassa : — Ah ! je t'en prie, fiche-moi la paix ! dit-elle à son trop romantique amoureux, qui resta seul avec son désespoir, ses échelles de soie et ses clairs de lune.

Il n'y alla pas par quatre chemins. Puisque la cruelle refusait son amour, il tira d'elle une vengeance qui étonnerait le monde. Il se procura douze cartouches de cheddite, une boîte de poudre, un détonateur et se mit à fabriquer une bombe pour faire sauter Madeleine, sa maison et les siens. Mais on l'arrêta avant. Ah ! jeunesse !



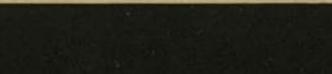
**MERCREDI.** — Comment Pierre Minard, marchand de pneumatiques, avait-il décidé Juliette Delajoux, une jeune gouvernante rencontrée au bois de Vincennes, à l'accompagner chez lui, c'est ce que l'histoire ne dit pas. Une gouvernante sait se gouverner. Celle-ci, qui se promenait dans un bois, n'a pas peur du loup. Et puis, le moyen de se dégonfler avec un marchand de pneus ? Mais lorsque Minard la tint à sa merci, il cessa d'être galant pour devenir pressant. Juliette sut résister. Alors il ferma la porte à clef.

Prisonnière ! Comme dans un film ! Juliette ne perdit point la tête. Elle a fait, jeune femme moderne, ses classes de romanesque au cinéma. Un bout de papier griffonné, glissé dans un gant, jeté par la fenêtre, tombe au pied d'un soldat attardé. La police arrive, délivre Juliette et conduit Minard en prison. A son tour d'être enfermé. Le conte est moral.



**JEUDI.** — Ils sont quelques-uns, à Marseille, qui pouvaient chanter, sur l'air popularisé par Milton : « J'ai ma combine ! » Des petits malins, des affranchis. Un peu trop affranchis, même, puisqu'ils s'affranchissaient de leurs devoirs envers le pays, en se faisant réformer frauduleusement. Le truc était simple : on versait une somme rondelette à une sorte d'« Office de Non-Mobilisation », dirigé par un certain Pruniers, qui vous procurait un « remplaçant », lequell, malade ou malingre, se présentait à votre place, muni de vos papiers, devant le conseil de révision. Après cela on était réformé, sans avoir eu seulement à se déranger.

Ainsi avait, entre autres, opéré le fameux champion de football Ben Bouali qui, le jour même où il disputait et gagnait un match à Paris, était, à Marseille, réformé pour faiblesse de constitution. Arrêté, le footballeur est au ballon.



**VENDREDI.** — Le brave Yves Ménez, terrassier à Montesson, estime que le picton n'est pas une affaire qui convient aux dames. Rentrant à la maison et trouvant sa femme un peu bue, il piqua une crise de colère.

— Si c'est pas malheureux, des choses pareilles ! s'écria-t-il, tandis que la coupable, les jambes flageolantes, les bras autour du cou, tentait de fléchir sa rude justice.

— Lâche-moi ! répétait-il.

Elle continuait d'implorer son pardon. Alors, saisissant une soupière, il la lui fracassa sur la tête. Elle s'écroura. Le terrassier avait terrassé sa femme.

A cette vue, le remords l'envahit. Il piqua un plongeon dans une cour cimentée. Ni l'un ni l'autre, Dieu merci, ne sont morts. Espérons que cette chaude alerte les aura guéris, lui de ses accès de rage, elle de son péché mignon.



**SAMEDI.** — Une heure du matin. Au quatrième étage d'un hôtel, rue Sainte-Apolline, une jeune acrobate, le corps projeté hors de la fenêtre, se livrait à de périlleux exercices de voltige sans filet. Debout contre l'appui, son partenaire la retenait par les poignets. Des frissons parcouraient les spectateurs qui, d'en-bas, assistaient à ce terrifiant numéro.

A ce moment, on entendit, non les cuivres d'un orchestre, mais la sirène des pompiers qui accouraient des casernes voisines. Aussitôt, à la force des bras, la nocturne saltimbanque fut ramenée à l'intérieur de l'appartement.

— Ce n'est rien, expliqua le « partner » aux pompiers. Ma petite amie voulait se suicider, mais j'ai eu la chance de la rattraper à temps et de lui rendre goût à la vie. Chose prodigieuse, cette artiste funambule a horreur de la publicité : elle n'a pas voulu dire son nom.

**DIMANCHE.** — Louis Mériadec est surveillant à la prison de Poissy. Comme tel, il se souciait moins d'appliquer une dure discipline aux prisonniers placés sous son contrôle que d'adoucir leur sort. Notamment, il leur procurait du tabac. Chacun entend mener ses affaires à sa manière. Mériadec écoutait son cœur. Garde-chiourme, il aimait mieux passer du tabac à ses pratiques que de les passer à tabac.

C'est comme pour les mandats : il préférait les mandats à toucher aux mandats d'amener. Et sur ceux que lui adressaient les parents des détenus, il prélevait une commission. Mériadec, qui est père de famille, a de la sorte « amélioré » d'un millier de francs son traitement de fonctionnaire. Ah ! le crime abominable ! Le voilà, du coup, inculpé de concussion. Il sera poursuivi et bien entendu condamné. La fable des Animaux malades de la peste n'est pas une fable.





*mon père :*  
*un* **MONSTRE.**  
*mon amant :*  
*un* **FORÇA**

**L'extraordinaire histoire  
 de la fille du shériff  
 Francis Carrol qu'un  
 convict désigne comme  
 le vrai meurtrier du  
 docteur Littlefield**



SOUTH PARIS (U. S. A.)  
 Août 1938

(De notre correspondant particulier.)

**D**EVANT la « station-service » où l'on vend de l'essence, de l'huile, des suspensoirs, des cigarettes, du rouge à lèvres, des œufs au plat et des saucisses à la moutarde, le shériff Francis Carroll fait stopper sa voiture.

— Le grand remplissage, *Buddy*. Nous avons là un passager qui va loin.

Dans le fond de la voiture, un jeune homme, menottes aux poignets, est coincé entre deux détectives. Il se nomme Paul Dwyer, et il a dix-huit ans. Le but de son « voyage accompagné », c'est le Pénitencier d'Etat...

Six heures plus tard, le shériff Francis Carroll livre son prisonnier au gardien chef de la *Big House*:

— Paul Dwyer, condamné à perpétuité pour le meurtre du Dr Littlefield, commis le 7 octobre 1937.

Il déboucle les menottes, les fourre dans sa poche, tend la main au gars qu'il vient de conduire dans la forteresse des morts-vivants.

— Adieu, Paul. Tâchez de bien vous conduire. N'oubliez pas que la *Parole Board* (commission des libérations conditionnelles) n'est pas faite pour les « Incos ».

En un tournemain, Paul Dwyer, enregistré, mesuré, habillé, devient un convict parmi des milliers d'autres.

De cage en cage, la nouvelle se transmet :

— Le « nouveau » est un *lifer* (condamné à vie). Au cours d'une dispute, il a assommé et étranglé un vieux médecin. Il a fourré le cadavre dans la malle arrière de sa voiture et s'est rendu dans l'Etat de New-Jersey pour tenter de se débarrasser du colis. Arrêté, il s'est « mis à table »...

La roue de la vie continue à tourner... plus lentement. Les journées s'écoulent, affreusement mornes. En dépit de la bonne volonté qu'il y met, Paul Dwyer, fils de famille déraciné, ne parvient pas à s'accoutumer à ce nouveau genre d'existence.

Un soir, rongé par la claustrophobie, il se rue comme un fauve sur les barreaux de sa cage, se met à les secouer de toutes ses forces :

— J'en ai assez ! Je veux sortir d'ici !

Matraques au poing, les *screws* (gaffes) de service accourent au galop :

— Voulez-vous bien vous taire ! Vous avez donc envie de descendre au « trou » ?

Le forcené se calme. En épongeant la sueur qui ruisselle sur son front, il balbutie :

— Ecoutez, messieurs les gardiens... Je veux voir le directeur... J'en ai assez de cet enfer... *Je me refuse à payer plus longtemps pour un autre...*

— Quoi ? Qu'est-ce que vous dites ?

— Je dis que je suis innocent du meurtre du docteur Littlefield ! C'est un autre qui l'a tué !

Les *screws* haussent leurs puissantes épaules :

— Allons donc ! On a retrouvé le cadavre dans la malle arrière de votre voiture. Vous avez plaidé coupable. Il n'y a pour ainsi dire pas eu de procès. Le jury vous a condamné en dix minutes, sur vos propres aveux !

Mais le convict insiste, têtu :

— Je me suis laissé condamner à la place d'un autre, à la place d'un homme dont j'adorais la fille...

Du coup, les gardiens s'esclaffèrent :

— Elle est bien bonne ! Pouvez-vous, sans rire, nous fournir l'état civil exact de cet individu ?

— Oui. Il se nomme Francis Carroll.

— Francis Carroll ? Mais c'est le nom du shériff qui vous a conduit ici !

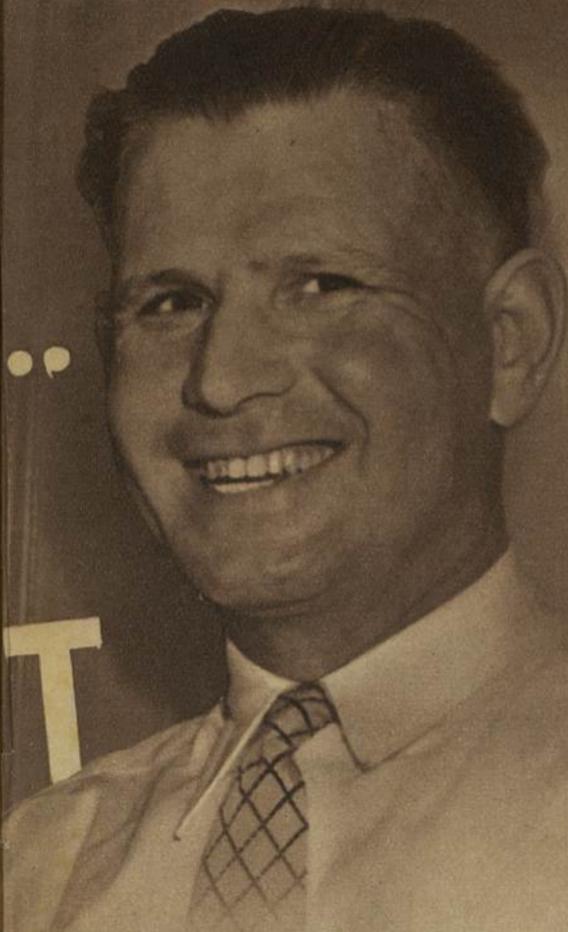
Derrière sa grille, Paul Dwyer se raidit :

— Le docteur Littlefield a été tué par le shériff Francis Carroll. C'est par amour pour Barbara Carroll que je me suis laissé condamner à la place de son assassin de père !

**Rendez votre plaque, shériff...**

Décor peu sympathique, que celui où officie le shériff de la petite ville de South Paris. A droite, le mur où sont accrochés les gros pistolets, les fusils, les chaînes. A gauche, la grille d'acier qui conduit





au « frigo » où l'on parque les prisonniers. Au milieu, la table du boss, Francis Carroll, un solide gailard de quarante-trois ans, dont les traits ne reflètent pas précisément la douceur.

— Entrez ! beugle-t-il, en réponse aux coups discrets qui viennent de résonner contre sa porte.

Deux détectives, deux hommes du bureau de M. Franck Burkett, le *District Attorney* (procureur), pénètrent dans la pièce :

— Bonjour, shériff. Rendez-nous votre plaque. Ordre du D. A.

D'un geste brusque, machinal, la main du shériff se crispe sur l'insigne en forme d'étoile épinglé à son gilet.

— Mais voyons, boys, je ne comprends pas...

— Ordre du D. A., shériff. Rendez votre plaque, et accompagnez-nous chez le patron. Il y a du vilain contre vous, Paul Dwyer a parlé !

— Paul Dwyer a parlé ? Qu'est-ce que vous me chantez là ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, fait au shériff le *District Attorney*, quelques instants plus tard, que vous vous êtes mis dans un bien mauvais cas, mon pauvre Carroll...

Se tenant sur ses gardes, le shériff proteste :

— Enfin quoi, je ne vois pas ce que Dwyer a pu dire contre moi. Durant sa détention, je l'ai toujours traité avec correction...

— Il ne s'agit pas de cela, Carroll. Paul Dwyer vous accuse...

## Lourde accusation

Le magistrat s'interrompt :

— A propos... saviez-vous que votre fille Barbara était la maîtresse de ce jeune Dwyer ?

— Hein ? Mais c'est une infâmie ! Ma fille n'a que dix-sept ans ! Je...

— Ne criez pas, shériff. Voici des lettres écrites par votre fille à son amant. Et ne vous agitez pas ainsi. Je n'ai pas terminé. Dans ces lettres, votre fille Barbara vous accuse nettement d'avoir abusé d'elle à maintes reprises...

— Monsieur le *District Attorney*, je vous assure...

— Attendez. Laissez-moi poursuivre. Votre fille Barbara vous accuse également d'avoir tenté d'abuser de sa sœur Betty, âgée de treize ans, et Paul Dwyer déclare...

Le poing du shériff s'abat sur le bureau du D. A. Dans sa gorge, sa protestation s'étrangle :

— Assez ! Je ne veux plus écouter ces horreurs...

Implacable, le procureur continue :

— Paul Dwyer déclare qu'il s'est rendu un jour à la foire, avec vous et votre fille Barbara. Vous êtes montés sur un manège de chevaux de bois. Pendant que ce manège tournait, Dwyer s'est penché à votre oreille et vous a informé, *primo* : qu'il était au courant de vos relations incestueuses avec votre fille Barbara, et qu'il en avait la preuve écrite, *secundo* : qu'il était prêt à tout révéler à votre femme si vous ne laissiez pas la petite Betty tranquille !

— Mensonges ! Abominables mensonges !

— Laissez-moi donc parler, voyons. Vous avez défendu à votre fille de revoir son amant. Puis, quelques semaines plus tard, alors que Dwyer passait en voiture derrière votre maison, vous lui avez tiré deux coups de revolver, en le manquant chaque fois. Puis vous vous êtes lancé à sa poursuite. Vous l'avez coincé contre un trottoir, et vous lui avez demandé de consentir à vous laisser racheter les lettres de votre fille. Devant son refus, vous l'avez informé que Barbara était enceinte. Il vous a ri au nez, en vous disant qu'il n'en croyait rien. Vous lui avez alors proposé de la faire examiner par son propre médecin, le docteur Littlefield. Un rendez-vous discret, au

domicile de Dwyer, a été arrangé. Paul Dwyer vous a attendu, en compagnie du docteur. Vous deviez venir avec Barbara. Or, vous êtes venu seul, armé, et au bout de cinq minutes, vous avez pu constater que le docteur était au courant de votre indignité. Vous avez empoigné votre gros revolver d'ordonnance. Vous avez assommé Littlefield à coups de crosse. Vous l'avez achevé en l'étranglant avec votre ceinture...

Livide, Francis Carroll se dresse :  
— C'est faux ! Ma fille a menti ! Paul Dwyer a menti ! On veut ma perte...

## Dramatique confrontation

Une porte s'ouvre. Dans l'encadrement, paraît le convict Dwyer, flanqué de deux « dicks ». Le doigt tendu vers le shériff, il complète son accusation :

— Sous la menace du revolver, j'ai aidé Francis Carroll à placer le cadavre du docteur Littlefield dans la malle arrière de ma voiture. Ensuite, le shériff, qui paraissait très déprimé, m'a dit : « Ce qui est fait est fait. Inutile de gémir sur l'irréparable. Êtes-vous d'accord, Paul, pour sauver l'honneur de Barbara ? » Je lui ai répondu que j'étais d'accord. Alors il m'a ordonné de me mettre au volant et de sortir de l'Etat du Maine, et de me débarrasser du cadavre d'une manière ou d'une autre. Puis il m'a quitté.

Francis Carroll, auprès de qui viennent de se placer deux nouveaux détectives, laisse éclater son indignation :

— Quand on l'a arrêté, cet homme a dicté et signé une confession complète, dans laquelle il reconnaissait avoir tué le docteur au cours d'une dispute. Aux assises, il a purement et simplement confirmé sa confession. Et voilà qu'aujourd'hui...

Derechef, le doigt du convict se tend vers le shériff :

— C'est sur votre insistance que j'ai plaidé coupable, pour sauver l'honneur de votre famille. Vous m'aviez promis de m'obtenir un « arrangement judiciaire » qui m'éviterait la chaise électrique, et vous avez tenu parole. Mais vous m'aviez également promis d'intervenir auprès du *Parole Board*, afin que les premières démarches en vue de ma mise en liberté conditionnelle soient rapidement effectuées. Mais là, vous n'avez pas tenu parole. Depuis que je suis dans le « trou », tout le monde m'a abandonné, aussi, las de me dessécher dans l'épouvantable atmosphère de la *Big House*, je dénonce le contrat qui nous liait, vous le shériff assassin, et moi l'innocent abêti par l'amour !

## Scandale-kermesse

Aux nombreuses denrées qu'il débite, le préposé à la « station-service » édifée près du Palais de Justice, a ajouté des éventails, des shériffs en pain d'épice, des insignes en papier argenté, des bonnets de convicts en carton et des photos de tous les personnages du drame.

Le business marche à plein. On s'amuse comme des fous dans la petite ville de South Paris, peu habituée à pareille fête. Le convict Paul Dwyer a obtenu la révision de son procès. Sur la sellette, l'ex-shériff Francis Carroll se défend désespérément contre une accusation de meurtre au premier degré, où il joue sa tête. Les lettres écrites par sa fille Barbara à son amant adoré, ces lettres où elle accuse son père d'être un monstre, où elle dit qu'elle le dé-

**Pour l'amour de Barbara Carroll, fille du shériff Francis Carroll (en haut, à dr.), le jeune Paul Dwyer (au centre) s'était laissé condamner à la prison perpétuelle pour un assassinat dont il nie aujourd'hui avoir été l'auteur.**

**Le jury s'est transporté sur le lieu du crime (en bas, à g.). Barbara Carroll et sa mère (ci-contre, à dr.) affrontent, avec le sourire, le scandale où sombre l'honneur de la famille...**

teste, le substitut Ingalls les lit en pleine audience, à haute et intelligible voix, sans soulever une indignation excessive dans ce public travaillé par une hypocrisie pleine de refoulements, qui lui fait réserver ses bouffées de puritanisme pour les scandales hollywoodiens, très spectaculaires, et souvent fabriqués de toutes pièces, tel celui, tout récent, où des maîtres-chanteurs — cette engeance pullule à Hollywood — s'acharnèrent à ternir l'auréole puérile et inoffensive de la petite star Simone Simon...

## Procès américain cent pour cent

Cette révision de procès — où la famille Carroll joue un honneur et une réputation légèrement ébréchés déjà, où Paul Dwyer joue sa liberté, où l'ex-shériff risque la chaise électrique — donne à tout le monde, aux habitants de South Paris, aux touristes accourus en longues caravanes routières, l'occasion de s'offrir une bonne pinte de rigolade morbide — c'est le terme exact. Le shériff rit jaune, sans doute. Mais sa femme et sa fille — au fait, peut-être appartiennent-elles à la fameuse ligue contre l'indécence ! — s'en paient une franche bosse. Quelle affaire ! Quelle publicité monnayable !

A l'audience, où l'on a fait déshabiller Dwyer pour montrer aux jurés sa faiblesse musculaire, les psychiatres Roméo Beliveau et Julius Gottlieb parlent de « complexes », de « troubles », de « désirs bifurqués », de « perversités européennes »...

Les assistants écarquillent les yeux, tendent les oreilles. Les radio-reporters rapprochent leurs micros. On entend parler de « jupes trop courtes », de « promiscuité de salle de bain », de « féminité précocée », de « paternité mal comprise ». Soudain la voix de l'ex-shériff claque :

— Assez d'imbécillités ! Qu'on me laisse seul avec Dwyer, pendant dix minutes, dans mon ancien bureau. Je m'engage à lui faire signer une nouvelle confession !

Un rire homérique secoue la salle, et tandis que le juge suspend l'audience, un radio-reporter parle à son « mic » :

— Chers auditeurs, vous venez d'entendre la première mi-temps du match judiciaire Paul Dwyer-Francis Carroll. Barbara Carroll, présente à l'audience, n'a pas cessé de regarder son amant avec amour, et son père avec haine, tout en buvant des citronnades...

Ce radio-reporter a tort — ô combien ! — de ne pas ajouter :

— La révision du procès à laquelle vous venez d'assister est une réalisation américaine, cent pour cent.

Jasper I. FERGUSON.



# DETECTIVE

Directeur :  
MARIUS LARIQUE

*Chauffards attention!*

## LA POLICE

de la

## ROUTE

*vous guette...*



Lire, en pages 8 et 9, le  
reportage de  
**Hubert BOUCHET**